CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n°31 - Toutes les générations du feu

Dossier
La guerre sous-marine
1917 - 1918
p.5 à p.15

La fin du Linda-Blanche *au large de Liverpool par Willy Stöwer (1915)*

N° 341 - Septembre 2020 - 3ème trimestre

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919. Déclarée conformément à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Gr. 31

Comité d'honneur :
Général d'armée (2S) Bertrand Ract-Madoux, Amiral (2S) Alain Oudot de Dainville, Général d'armée (2S) Denis Favier, Médecin général inspecteur (2S) Jean-Louis André, Général d'armée aérienne (2S) Stéphane Abrial, Renaud Denoix de Saint Marc, vice-président du Conseil d'Etat (H), la Ville de Paris

Présidents d'honneur :
Général (2S) Jacques Larchet
Chef d'escadrons (H) François Castanier

Président national :
Michel Bachette-Peyrade
Vice-Présidents :
Alain Bonnet, Daniel Gyre
Secrétaire général :
Emmanuel Montanié
Secrétaire général adjoint :
Fabrice Tedoldi
Trésorière nationale :
Jacqueline Combémorel
Chancelier :
Christian Bayol
Conseil d'administration : *Michel Bachette-Peyrade, Christian Blondel, Alain Bonnet, Michel Bugeaud, François Castanier, Pierre Castillon, Jacqueline Combémorel, Franck Galland, Jean Folia, Daniel Gyre, Emmanuel Montanié, Loïc Salmon, Fabrice Tedoldi (conseiller technique).*

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :
A.N.C.G.V.M.
Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur escalier H
129, rue de Grenelle - 75007 PARIS

TRÉSORIÈRE NATIONALE :
Jacqueline Combémorel - 01 44 42 38 47
Courriel : tresoriere.ancgvm@sfr.fr

PERMANENCE SECRÉTARIAT :
mardi, mercredi et jeudi 9h30-16h00
Charlette Dumont - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 3
INFORMATIONS SERVICES 4
DOSSIER 5

La guerre sous-marine 1917-1918

HISTOIRE 16
CULTURE 19
INSTITUTIONS CIVILES DÉCORÉES 21
VILLES DÉCORÉES 23
UNITÉS DÉCORÉES 27
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE 29
VIE DES SECTIONS 32
CARNET 35

Des informations complémentaires sur la Défense, renouvelées périodiquement, sont accessibles sur le **site internet** :

www.croixdeguerre-valeurmmilitaire.fr

« Croix de guerre et Valeur militaire »

« Valeur Militaire »

REVUE CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE
Directeur de la publication : *Michel Bachette-Peyrade*
Rédacteur en chef : *Loïc Salmon* - 01 44 42 38 47 - Courriel : bulletincgvm@sfr.fr
Secrétaire de rédaction : *Nelly Gosselin*

Imprimerie : Centr'Imprim 36101 Issoudun Cedex
Dépôt légal N°2020_090005
Commission paritaire N° 0321 A 06885
I.S.S.N. 1247-9918

ÉDITORIAL

Mesdames et Messieurs les élus des villes décorées, Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions civiles décorées, Messieurs les chefs de corps et commandants des unités décorées, Mes chers camarades,

Au moment où vous lirez ces lignes, la pandémie qui sévit sur l'Europe continue à paralyser partiellement nos activités. Le Bureau national a choisi de reporter sur l'année 2021 les activités programmées à l'automne. Les réunions de notre Bureau national et du Conseil d'administration se tiendront sous la forme de « vidéo-conférence » à laquelle nous devons désormais nous habituer.

Comme vous le lirez plus loin, notre Conseil d'administration a renouvelé les membres de notre Bureau national pour la période 2020-2021. Je les remercie chacun pour leur engagement et leur disponibilité. La période des assemblées générales des sections a vu les départs de grands serviteurs de l'association qui ont transmis leurs sections à de nouvelles équipes. Je salue tout particulièrement les présidents Paul Laurent (Manche) et Norbert Maisonneuve (Tarn-et-Garonne), qui ont œuvré durant de longues années au profit de notre association nationale pour rassembler, autour de la même « Marque du courage », les combattants de tous nos conflits présents et passés, les villes et communes, les unités militaires et les institutions civiles décorées. Je tiens à les féliciter et à les remercier pour le travail accompli avec honneur et fidélité.

Merci Messieurs !

Notre association nationale ne vit que par ses sections régionales et il est indispensable d'en assurer la transmission pour la poursuite de nos actions. Les principales actions de notre association nationale, au-delà des cérémonies patriotiques habituelles, devraient porter en 2021 sur : la commémoration du centenaire de la création en 1921 de la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieures, en liaison avec le Service historique de la Défense ; le congrès annuel au printemps 2021 qui, nous l'espérons, pourra se tenir à Lorient, ville décorée de la Légion d'honneur et de la croix de Guerre et où stationnent plusieurs unités de la Marine ; la tenue d'une journée d'étude à l'automne 2021 consacrée aux « Institutions civiles décorées de la croix de Guerre » qui fera autorité en matières historique et scientifique, à l'image de la journée d'étude qui s'était tenue en 2018 à Bar-Le-Duc, que nous avions consacrée aux « Villes décorées de la croix de Guerre».

Je vous remercie à nouveau de veiller à transmettre au siège national toutes les difficultés rencontrées par nos membres dans nos territoires au cours de cette pandémie. Les cas sanitaires urgents, ayant entraîné pour certains des situations précaires, pourront être étudiés, en liaison avec la Fédération nationale André Maginot, et faire l'objet de compléments d'aides à caractère social.

Nous gardons une pensée pour nos militaires, engagés dans les opérations extérieures et intérieures, qui veillent sans relâche sur notre sécurité, mais également pour nos blessés de guerre, dont les soins ont été parfois perturbés dans les hôpitaux surchargés. Continuez à prendre soin sans relâche de vous et de vos administrés ou de vos subordonnés et leurs familles dans cette période, dont nous espérons voir l'issue bientôt.

Bien fidèlement.

Michel BACHETTE-PEYRADE, président national

ÉPARGNE RETRAITE | AUTO* HABITATION* | SANTÉ* PRÉVOYANCE* | EMPRUNTEUR*

Proche de vous en toutes circonstances

C'est ça, l'esprit de famille

Document à caractère publicitaire - Crédit photo : Gettyimages.

L'assurance d'un esprit de famille

la France Mutualiste

*Offre proposée par Média Courtage, Société du groupe La France Mutualiste - Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur www.orias.fr (RCS 524 259 975 BREST) - SIRET n° 524 259 975 00026 - Rue Jean Fourastié - CS 80003 - 29480 Le Relecq Kerhuon. La France Mutualiste n'est pas l'assureur.
La France Mutualiste - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132 - Tour Pacific, 11-13 cours Valmy 92977 Paris La Défense Cedex.

T. 01 40 53 78 00

www.lafrancemutualiste.fr

LA GUERRE SOUS-MARINE

1917-1918

Fin 1914, la stabilisation des fronts après la bataille de la Marne et la « course à la mer » ont fait prendre conscience aux belligérants que la guerre serait longue et que la victoire reviendrait au camp capable de durer le plus longtemps, en réussissant à s'assurer une supériorité morale et matérielle. La question du ravitaillement prend alors pour eux une importance capitale.

Selon son principe de « Two Powers Standard », la Marine britannique se doit à elle seule représenter l'équivalent des deux plus puissantes Marines du moment. En conséquence, elle est, aux côtés de la Marine française, l'instrument-clé d'un blocus mis en place dès 1914 pour affaiblir les Empires Centraux. Dans le camp adverse, dans une logique d'action du faible au fort, la mission de la Marine allemande sera à la fois de rendre inopérant le blocus établi par les Alliés occidentaux mais également de troubler les communications maritimes de la Grande-Bretagne, puissance insulaire.

Le contexte stratégique *p.6*

L'arme sous-marine allemande *p.8*

La lutte anti-sous-marine *p.10*

Les opérations sous-marines *p.12*

Les enseignements *p.14*

Dossier réalisé par le capitaine de frégate Thomas Legrand, officier stagiaire de l'Ecole de guerre (2019-2020)

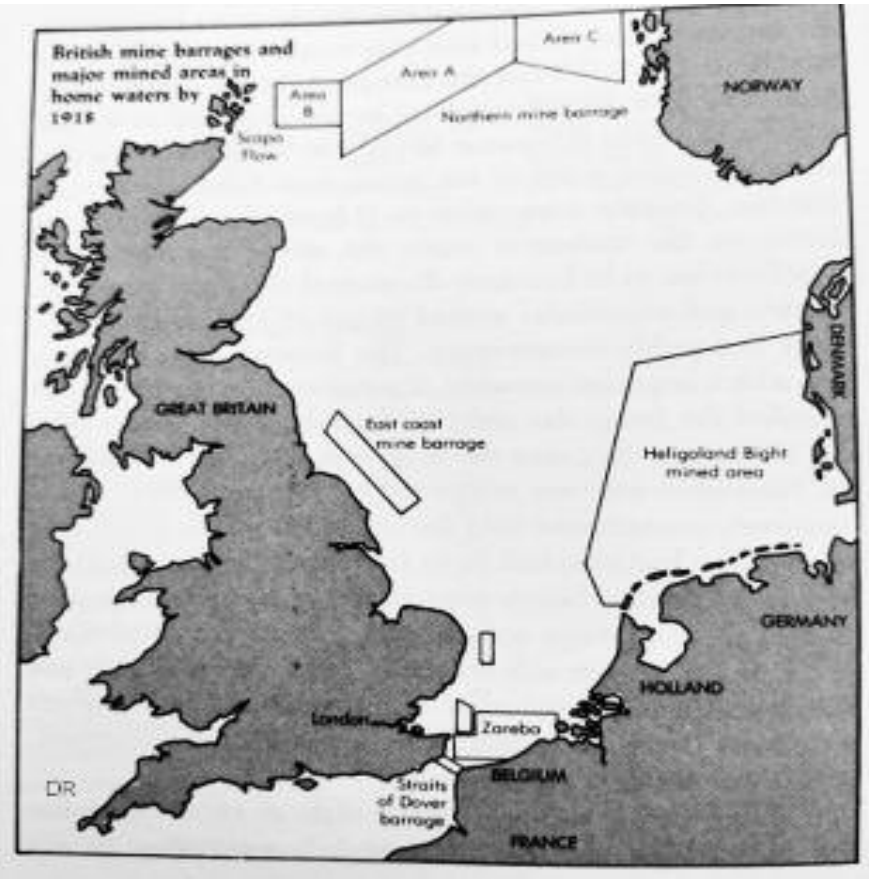

Barrages de mines en 1918.

LE CONTEXTE STRATÉGIQUE

De la guerre « restreinte » à la guerre « à outrance »

Dès le début de la guerre, l'Allemagne recourt à la guerre dite de « course » (les bateaux-corsaires) contre les navires marchands, affaire de bâtiments de surface, mais pour laquelle l'arme sous-marine naissante s'avère particulièrement adaptée.

Cette guerre de course entre dans un cadre réglementaire international. La déclaration de Londres de 1909 définit, entre autres, les catégories de cargaisons susceptibles d'être saisies et autorise la destruction d'une prise, même neutre, lorsque sa conduite dans un port après capture peut compromettre le succès des opérations ultérieures du capteur. Dès le 20 octobre 1914, l'*U-17* coule ainsi le cargo anglais *Glitra*, qui n'est pas torpillé. En conformité avec les règles internationales, il est en effet d'abord arraisonné et son équipage peut prendre place à bord d'embarcations de sauvetage, avant que l'équipe de prise allemande n'ouvre les vannes de coque du cargo pour provoquer son naufrage.

COMPLEXITÉ CROISSANTE

Cette application stricte des règles d'arraisonnement n'est pas sans difficultés puisqu'elle oblige le sous-marin à abandonner sa discrétion pour opérer en surface. Il se rend alors particulièrement vulnérable face à un navire de

The New York Times.

EXTRA

LUSITANIA SUNK BY A SUBMARINE, PROBABLY 1,260 DEAD; TWICE TORPEDOED OFF IRISH COAST; SINKS IN 15 MINUTES; CAPT. TURNER SAVED, FROHMAN AND VANDERBILT MISSING; WASHINGTON BELIEVES THAT A GRAVE CRISIS IS AT HAND

Couverture du quotidien américain New York Times *(8 mai 1915). Le (paquebot)* Lusitania *coulé par un sous-marin, probablement 1.260 morts ; touché par deux torpilles au large de la côte irlandaise ; coule en 15 minutes ; le commandant Turner sauf, Frohman et Vanderbilt portés disparus ; Washington estime la situation grave.*

commerce armé, à une escorte non détectée ou même à un bateau-piège, tous procédés auxquelles les Marines britannique, française puis américaine auront recours durant la guerre. Si les résultats sont rapidement au rendez-vous avec une moyenne de 80.000 tonnes (t) coulées chaque mois en 1915 puis 150.000 t en 1916, les premières pertes arrivent rapidement. Le *U-29*, du lieutenant de vaisseau Weddingen, qui s'était illustré en torpillant le 22 septembre 1914 les HMS *Aboukir, Hogue* et *Cressy*, trois croiseurs cuirassés totalisant 36.000 t, disparaît le 26 mars 1915, éperonné par le HMS *Dreadnought*. Sa perte est suivie rapidement par celle de six autres submersibles. Le Kaiser ordonne alors aux sous-marins de ne plus émerger pour confirmer la nationalité des navires rencontrés, ce qui complique l'identification des neutres et sera source d'incidents.

.

MÉNAGER LES NEUTRES

L'Allemagne se montre encore particulièrement désireuse de ménager les pays neutres, qui commercent également avec elle. Au premier rang de ceux-ci, les Etats-Unis ont une opinion publique qui ne lui est pas encore défavorable et sont pour l'heure surtout attachés à la liberté commerciale. Le Kaiser impose donc dans un premier temps une guerre sous-marine qui s'attache à demeurer la plus conforme possible aux règles internationales. Celle-ci est néanmoins émaillée d'incidents : la destruction du vapeur néerlandais *Katwijk* oblige Berlin à présenter ses excuses à La Haye et entraîne l'interdiction de couler des navires battant pavillon neutre. Plus célèbre, le torpillage, le 7 mai 1915 du paquebot britannique *Lusitania*, transportant 1.300 passagers dont de nombreux citoyens américains, soulève l'indignation internationale. Cet évènement, qui aurait pu constituer un casus belli, est traité avec retenue en Amérique mais pousse le Kaiser à ordonner d'épargner les grands paquebots. D'autres incidents similaires le conduisent à mettre un terme aux opérations à l'Ouest de l'Angleterre puis à limiter les cibles aux seuls transports de troupe et navires marchands et à revenir le 24 avril 1916 au strict respect des règles de la guerre de course.

LE TOURNANT DE 1917

Cependant, à l'été 1916, l'Allemagne est tenue en échec à Verdun et son armée est étrillée sur la Somme. A l'Est, si l'offensive « Broussilov» n'est pas décisive, elle a conduit l'Autriche-Hongrie au bord du désastre. Les offres de paix de décembre 1916 des Empires Centraux ont été refusées par la Triple-Entente (France, Grande-Bretagne et Russie impérale). Face à ces difficultés, le chancelier Hindenburg parvient à obtenir du Kaiser la décision de mener une guerre totale sur mer, afin d'affamer la Grande-Bretagnee et de la contraindre à accepter la paix. Celle-ci doit débuter le 1er février et ambitionne de détruire 600.000 t de bâtiments de commerce par mois, pour mettre Grande-Bretagne à merci avant les moissons d'août 1917.

Affiche de recrutement de la Marine américaine.

L'ARME SOUS-MARINE
Technologie et volontariat

Armes relativement nouvelles en 1914, les sous-marins ont pour la première fois un impact opérationnel significatif au cours de la première guerre mondiale. L'arme sous-marine se développe fortement, en raison principalement des progrès technologiques. C'est en particulier le cas au sein de la Marine allemande.

L'Allemand Wilhelm Bauer peut être considéré comme le père de l'arme sous-marine allemande puisqu'il conçoit en 1851 le Brandtaucher, sous-marin à pédales pouvant atteindre une vitesse de 3 nœuds et prévu pour placer des charges explosives. Celui-ci coule néanmoins durant ses premiers essais.

PREMIERS SUBMERSIBLES

Au début du XXème siècle, les Marines qui cherchent à se doter de sous-marins hésitent entre des sous-marins à double coque et forte flottabilité de type *Narval*, d'après l'ingénieur maritime français Maxime Laubeuf, ou des sous-marins à simple coque et forte flottabilité de type *Holland*, d'après l'ingénieur américain John Philip Holland. Ainsi, la Russie décide en 1905 de commander aux Etats-Unis trois *Holland* et au chantier allemand Germaniawerft trois *Narval*. Cette expérience de construction est très utile à l'Allemagne, qui ne cherche pas encore à se doter d'une véritable force sous-marine. En effet, alors que la Marine impériale allemande ambitionne, dans le cadre de la «Weltpolitik» du Kaiser Guillaume II, de faire jeu égal avec la Marine britannique, le grand-amiral von Tirpitz, secrétaire d'Etat à la Marine, se montre très prudent vis-à-vis des sous-marins.

Elle attend ainsi 1906 pour construire le *U1*, pour Unterseeboot, qui est une amélioration des modèles livrés aux Russes, puis 1908 pour envisager une première construction en série, les progrès techniques ayant permis de construire des navires à plus grand rayon d'action. L'arme sous-marine allemande se développe et se structure rapidement à la veille de la première guerre mondiale. Placée initialement sous la tutelle de la direction de l'inspection des torpilles, une inspection des sous-marins indépendante s'installe à Kiel en mars 1913. Au 1er janvier 1914, l'Allemagne arme 24 sous-marins et en construit 14 autres (1).

PROGRÈS TECHNIQUES

S'ajoutant aux performances des chantiers de construction allemands qui fabriqueront environ 300 sous-marins pendant la guerre, les progrès technologiques transforment profondément l'arme. Ayant bénéficié des enseignements des autres pays européens avant-guerre, l'Allemagne peut profiter ensuite de l'expérience acquise grâce à son très fort niveau d'engagement. Les classes successives de sous-marins progressent en vitesse et en distance franchissable, qui pourront atteindre 13.000 nautiques (24.000 km) en 1918. Les moteurs diesels se sont généralisés et ont remplacé les moteurs à vapeur. Ils assurent la propulsion en surface et rechargent les batteries qui fournissent l'énergie aux moteurs électriques utilisés en plongée. Les stocks de pièces de rechange embarqués sont adaptés aux avaries les plus observées, afin de se prémunir de retours aux ports pour réparation. L'autonomie en plongée est fortement accrue par l'invention de systèmes d'absorption de gaz carbonique – par de la

soude ou de la potasse – et de production d'oxygène – par réaction chimique entre de l'eau et du dioxyde de sodium. Le temps mis pour plonger s'est également fortement réduit. Alors que les «vapeurs» mettaient environ dix minutes pour plonger, les « diesels » peuvent atteindre une profondeur de 20 m en moins d'une minute, ce qui les met généralement à l'abri de la menace aérienne ou de surface. La forme des massifs s'est adaptée au retour d'expérience. Les Allemands dotent ainsi leurs nouveaux sous-marins de vastes « baignoires » métalliques, qui constituent d'excellents postes d'observation mais assurent également une protection plus efficace. Enfin, la puissance de feu augmente. De canons de 50 ou 88 mm au début de la guerre, l'Allemagne passe au canon de 105 mm à partir de l'*U-30*. Elle dotera même certains de ses sous-marins de deux canons de 105 mm à tir rapide à partir de 1917. Les torpilles, elles, gagnent en fiabilité, autonomie et vitesse, de 7 noeuds (13 km/h) sur 8 km en 1914 à 42 noeuds (78 km/h) sur 1 km, distance plus adaptée aux réalités des engagements.

EQUIPAGES

Les 13.000 marins qui armeront les équipages des sous-marins allemands sont tous volontaires. Le temps de formation est d'environ trois mois, à terre et à bord de sous-marins retirés du service actif et employés comme bâtiments-écoles. L'école de navigation sous-marine parvient ainsi, à partir d'avril 1916, à former les officiers d'environ neuf équipages par mois. Elle a cependant plus de difficultés pour assurer un tel flux pour le personnel subalterne. Ainsi 20 % des sous-mariniers peuvent rejoindre leur affectation sans formation. Jeunes, soigneusement sélectionnés, les sous-mariniers font l'objet de toutes les attentions, afin de leur permettre de faire face aux conditions difficiles (exiguïté, pollution atmosphérique, état d'alerte permanent) lors de patrouilles dont la durée augmente progressivement avec les progrès technologiques, de quelques jours en 1914, elles pourront atteindre trois mois à la fin de la guerre. Des vêtements cirés adaptés aux conditions de veille sur le pont sont développés. La nourriture est particulièrement soignée, alors même que la population est soumise à des restrictions en raison du blocus. Enfin, les hommes bénéficient de permissions de détente en équipage lors des périodes d'entretien de leur bâtiment, assurées par des équipes d'ouvriers civils ou d'anciens sous-mariniers devenus inaptes au service à la mer.

BASES

Afin de protéger hommes et navires, l'Allemagne se dote de bases sous-marines fortement protégées. En Belgique par exemple, les sous-marins ont quitté Ostende ou Zeebrugge pour échapper aux tirs d'artillerie navale de la Marine britannique et trouvent refuge à Bruges sous de gigantesques forteresses en béton armé abritant des bassins de radoub.

(1) A titre de comparaison, la Marine française dispose à la même date de 50 sous-marins en service et en construit 26.

Affiche allemande sur les sous-marins « U-boot ».

LA LUTTE ANTI-SOUS-MARINE

A terre, en mer et dans les airs

Pour faire face à la menace sous-marine, les Marines de la Triple-Entente développent tout au long de la guerre des matériels et des tactiques de plus en plus perfectionnés, qui modifient fortement les rapports de forces. Quasi invulnérables en 1914, les sous-marins sont de plus en plus menacés et leurs pertes ne cessent de croître.

Ces moyens de lutte visent en premier lieu à détruire les sous-marins en exploitant leurs faiblesses intrinsèques : fragilité face aux armements modernes ; capacité limitée de maîtriser l'environnement tactique lorsqu'ils opèrent en plongée ; retour en surface imposé par les règles internationales.

FILETS ET BARRAGES

Les premiers moyens mis en œuvre sont passifs, cconstitués de filets et de mines, en substitution l'un de l'autre, puis de manière complémentaire. Les Britanniques cherchent ainsi dès janvier 1915 à bloquer le Pas de Calais à l'aide de filets d'acier aux mailles lâches, portés par des flotteurs de verre.

Lorsqu'un sous-marin se prend dans les filets, les mouvements de ces flotteurs alertent des chalutiers qui ciblent le sous-marin à l'aide de charges explosives. A partir du printemps 1916, les Britanniques ont recours à des filets équipés de mines. En se prenant dans le filet, le sous-marin rabat sur lui la mine qui explose au contact de sa coque. Ces filets auraient causé la perte de quatre sous-marins. Cependant, ces procédés se heurtent à deux difficultés. L'augmentation progressive des immersions maximales atteignables par les sous-marins leur permet peu à peu de passer sous ces filets. Les forts courants de la Manche et de la mer du Nord viennent rapidement dégrader les barrages. On cherche alors à leur substituer des barrages de mines. C'est la mise au point de mines sous-marines performantes fin 1916 qui permet d'envisager des barrages massifs. La constitution du stock nécessaire est l'un des efforts de l'année 1917. La première étape est ensuite le verrouillage du Pas de Calais en novembre 1917 par un barrage sur dix rangs, éclairé en outre de nuit pour le rendre infranchissable, même en surface. Ce barrage contraint les sous-marins allemands à contourner la Grande- Bretagne par le Nord, ce qui allonge leur durée de transit et grève leur autonomie en zone de patrouille. D'autres barrages seront mouillés, au plus près des bases allemandes. Les mines seraient à l'origi.ne de la perte d'une quarantaine de sous-marins.

AUTRES DISPOSITIFS

Afin de permettre aux navires de commerce de résister aux sous-marins avant d'être arraisonnés, ces bâtiments sont progressivement équipés de pièces d'artillerie (90 % le seront début 1918) servies par un personnel spécialement formé. En parallèle, les Marines britannique et française ont recours de 1915 à 1917 à des **bateaux-pièges** ou Q-Ships, anciens vapeurs ou voiliers, d'apparence inoffensive mais équipés d'artillerie voire de tubes lance-torpilles. Ceux-ci exploitent les règles internationales qui contraignent les sous-marins à approcher du navire à arraisonner en surface, afin d'obtenir les papiers du bâtiment avant de le couler. Battant pavillon neutre, les bateaux-pièges hissent le pavillon de guerre avant d'ouvrir le feu, afin de se conformer a minima aux exigences du droit. Une quinzaine de sous-marins allemands disparaîtront des suites de leur rencontre avec ces unités. Pour faire face aux pertes croissantes du

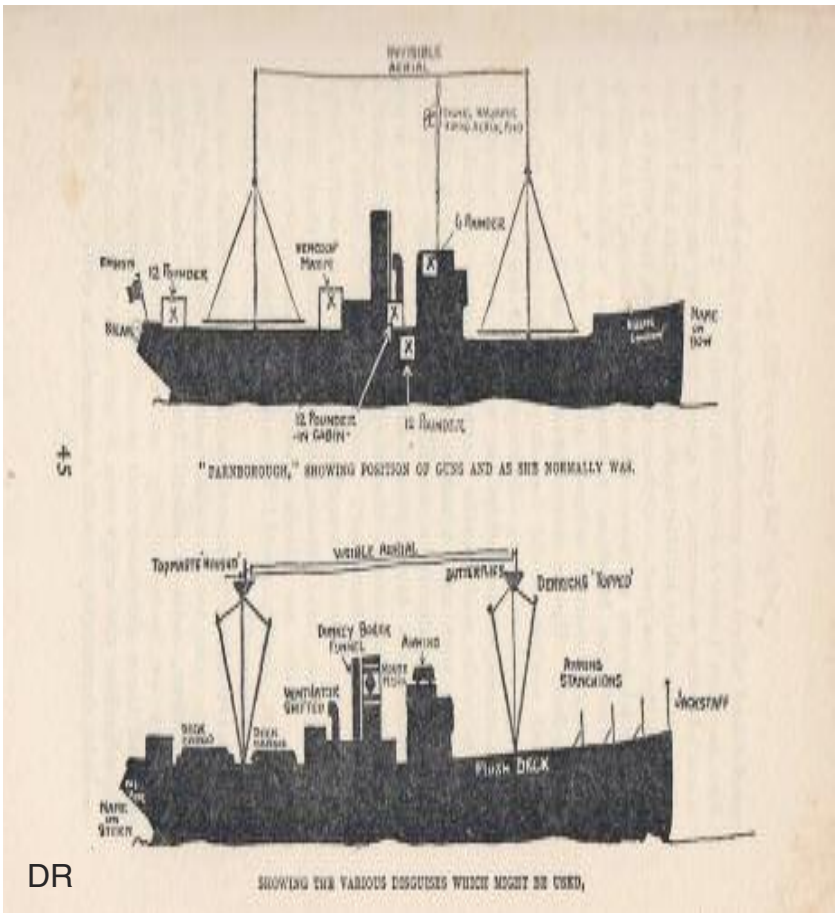

DR

Bateau-piège britannique avec ses divers déguisements.

premier semestre 1917, les Britanniques imposent progressivement le transit par **convoi escorté** aux armateurs qui y sont opposés pour des raisons de perte de temps, délai de formation du convoi et limitation de vitesse de transit à celle du plus lent. Leur capacité d'escorte est d'abord limitée, puisque la Marine britannique manque de navires. Mais cette difficulté disparaît avec l'entrée en guerre des Etats-Unis, qui fournissent des destroyers et des chasseurs de sous-marins. Les convois naviguent en formation plus large que profonde, afin d'offrir moins de flancs aux sous-marins. Des destroyers chassent sur l'avant en zig-zag pendant que d'autres protègent les flancs. Ils sont parfois complétés de bateaux-pièges qui cherchent à attirer les sous-marins en naviguant à la traîne. Un chef de convoi contrôle l'escorte et ordonne les changements de route. Il est lui-même sous la direction de l'inspection des convois, basée en Grande-Bretagne, qui coordonne les mouvements à partir du renseignement obtenu sur les zones de patrouille des sous-marins. Si leur organisation réduit le flux de navires marchands, de l'ordre de 30 % selon la Marine allemande, ces convois obtiennent rapidement les résultats escomptés. Les pertes baissent sensiblement et les sous-marins sont fortement contraints. Ils ne peuvent quasiment plus opérer en surface ou attaquer au canon, ce qui limite leur capacité opérationnelle à leur stock de torpilles. La lutte anti-sous-marine bénéficie également des progrès de **l'arme aérienne**. Dirigeables puis avions sont employés pour détecter les sous-marins, afin de guider des chasseurs de sous-marins ou d'alerter des convois. Des ballons captifs sont employés pour la surveillance des barrages. Les avions sont finalement dotés de moyens d'attaque, qui leur permettent de mettre hors de combat une dizaine de sous-marins allemands durant le conflit. Afin de venir à bout de la menace avant même qu'elle ne prenne la mer, un **raid** contre les ports allemands est conduit par la Marine britannique dans la nuit du 22 au 23 avril 1918. Il ambitionne de bloquer le canal de Zeebrugge et le port d'Ostende en y coulant de vieux croiseurs légers chargés de ciments, mais se solde par un échec, en dépit de l'héroïsme des équipages de sous-marins et de bâtiments de surface qui y prennent part.

En dépit de leurs faibles capacités de détection, **les sous-marins** de la Triple-Entente obtiennent également de nombreux succès au cours de duels inopinés ou d'embuscades, avec parfois le concours de bateaux-pièges. Ils causent ainsi la perte de 21 sous-marins allemands.

LES OPÉRATIONS SOUS-MARINES

Succès initial

Débutée le 1er février 1917, la guerre sous-marine à outrance obtient durant les six premiers mois les résultats espérés. Couplé aux difficultés des armées de la Triple-Entente (France, Grande-Bretagne et Empire russe) sur les fronts Ouest et Est (échec de l'offensive du Chemin des Dames et révolution de février en Russie), ce succès pourrait conduire à la défaite de la Triple-Entente.

Les principes de la guerre sous-marine sont fortement simplifiés, puisque l'Allemagne annonce officiellement s'employer par tous les moyens à interrompre le trafic maritime autour de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, en fixant des zones prohibées à la navigation dans lesquelles les contrevenants seront détruits. Seules exceptions : des routes pour les navires américains à passagers, qui doivent arborer une peinture spéciale, et pour certains navires de commerce néerlandais.

Pour remplir ses objectifs, la Marine allemande dispose au début de cette phase de guerre illimitée d'environ 120 submersibles. Parmi ceux-ci, un quart environ opère sur le théâtre méditerranéen, les autres sur le théâtre atlantique. Leur disponibilité opérationnelle permet aux deux tiers de prendre la mer, le tiers restant étant en entretien dans les bases et arsenaux.

Les instructions données aux commandants de sous-marins mettent l'accent sur la rapidité du résultat à atteindre. Pour ce faire, l'objectif est de réaliser de petites croisières, jusqu'à épuisement complet des munitions. La priorité de destruction est fixée aux navires de commerce sur les navires de guerre. La nuit doit être privilégiée pour les attaques, menées en plongée à la torpille, face à des navires armés ou suspects. Les attaques au canon doivent être conduites sans coup de semonce Les séjours au port doivent être raccourcis et les travaux limités au strict nécessaire. Des risques supplémentaires sont jugés acceptables s'ils permettent de réduire les durées de transit. En Atlantique, les efforts sont concentrés sur l'entrée de la Manche et de la mer d'Irlande, près des côtes britanniques et françaises, là où convergent les principales lignes de navigation. Ces instructions et l'allègement des critères d'engagement permettent d'accroître considérablement le nombre de patrouilles (70 à 80 chaque mois) et leur efficacité opérationnelle. Chaque sous-marin coule ainsi, pendant le premier trimestre, une moyenne de 900 t par jour de mer.

Durant ces premiers mois, la Grande-Bretagne, dont les chantiers de construction navale ne parviennent pas à compenser les pertes, voit se profiler le risque d'asphyxie. L'amiral Jellicoe, « first sea Lord», déclare même que « *si nos pertes continuent à ce rythme, nous ne pourrons pas continuer la guerre* ».

ENTRÉE EN GUERRE DES ETATS-UNIS

Par sa vigueur et son ampleur, la nouvelle forme de guerre sous-marine suscite la réprobation générale aux Etats-Unis. Le torpillage du *Lusitania,* deux ans auparavant, est resté dans les mémoires. Celui du paquebot *Laconia*, le 25 février par l'U50, qui cause la mort de deux citoyens américains, fait l'objet d'un reportage par un journaliste du *Chicago Tribune* présent à bord. Son compte-rendu est lu au Congrès et soulève l'opinion publique. Du 15 mars au 2 avril,

l'*Algonquin*, plusieurs vapeurs, le paquebot *Aztec* et même un pétrolier qui naviguait pourtant hors des zones d'interdiction, sont coulés. Cette fois, ce ne sont plus de simples victimes collatérales américaines qui sont à déplorer, mais bien les biens américains qui sont directement visés. Le 6 avril 1917, les Etats-Unis déclarent se considérer en état de guerre avec l'Allemagne.

L'ÉCHEC

La première conséquence de cette entrée en guerre est la saisie des navires allemands se trouvant dans les.ports américains, soit 1.700.000 t qui viennent renforcer les flottes de commerce alliées. Grâce à l'aide industrielle américaine, les moyens de lutte anti sous-marine, barrages de mine, convois, peuvent être mis en œuvre à grande échelle.

Dès lors, les pertes des sous-marins allemands augmentent. Elles seront compensées jusqu'à la fin de la guerre par l'efficacité des chantiers de construction, mais leur efficacité se réduit fortement.

Le tonnage coulé diminue ainsi à partir d'août 1917 et la moyenne descend rapidement en dessous des 400.000 t par mois, en deçà des 600.000 t estimées nécessaires pour venir à bout d'une Grande-Bretagne, avec un soutien industriel américain limité

Ainsi les pertes deviennent supportables pour la Grande-Bretagne. En complément, les immenses moyens navals des Etats-Unis font totalement disparaître la crainte d'un étouffement de la Grande-Bretagne. La relative sécurité offerte par les convois permet même de limiter consi-dérablement les pertes des troupes américaines, qui commencent à débarquer dans les ports français à partir de décembre 1917. Cinq navires seulement seront perdus.

BILAN

La première phase de guerre sous-marine a été limitée, dirigée contre les flottes commerciales de la Grande-Bretagnne et de ses alliés. Elle a été menée avec une volonté de discrimination des navires et un principe d'avertissement, les attaques étant donc conduites majoritairement en surface et au canon. Durant cette phase, trois millions de tonnes de navires ont été coulées.

La phase « illimitée » de cette guerre a visé tous les navires, sans distinction. Les attaques des sous-marins ont donc été conduites avec un moindre souci d'identification, à la torpille. Impliquant en moyenne 150 sous-marins allemands, elle a permis de détruire huit millions de tonnes de navires. Si elle a atteint pendant six mois ses objectifs de destruction, ceux-ci, sous-estimés, n'ont pas permis de faire plier la Grande-Bretagne. Elle a en revanche contribué à l'entrée en guerre des Etats-Unis.

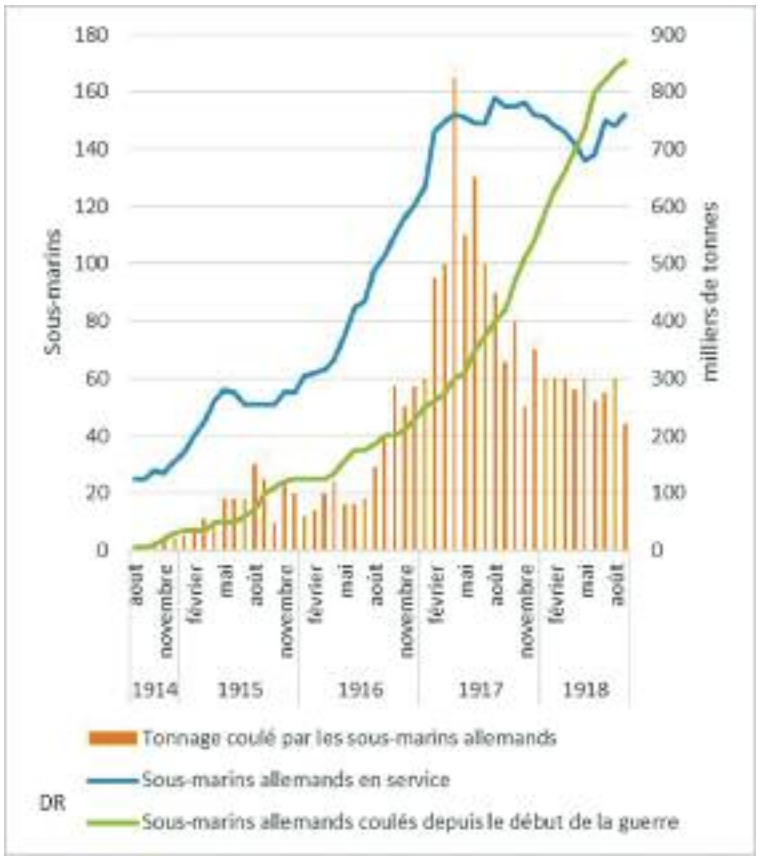

Chiffres de la guerre sous-marine.

LES ENSEIGNEMENTS

Une confrontation industrielle et technologique

Dans un affrontement dont l'objectif majeur était de tarir le flux de navires commerciaux ravitaillant en particulier la Grande-Bretagne, la capacité de limiter les pertes et de remplacer les navires de commerce ou les sous-marins détruits a été déterminante.

Ainsi, au-delà des seuls combats maritimes, c'est également d'une compétition industrielle et technologique que les pays de la Triple-Entente et leur allié américain sont sortis vainqueurs.

CONSERVATION DU TONNAGE DE LA FLOTTE DE COMMERCE ALLIÉE

Afin de maintenir les capacités de transport maritime indispensables au ravitaillement de la Grande-Bretagne, les Marines de la Triple-Entente s'efforcent de préserver les flottes de commerce des dommages causés par les sous-marins allemands. Pour cela elles cherchent en premier lieu à éviter les attaques, puis à en réduire les conséquences et enfin à sauver puis réparer les navires endommagés.

Des moyens de détection de plus en plus performants sont développés, afin de détecter puis chasser les sous-marins. Les premiers hydrophones voient le jour fin 1917. Ils sont capables d'entendre le sous-marin mais également de déterminer la direction dans laquelle il se trouve. Ils sont mis en service à bord des bâtiments de la Marine britannique et de la Marine américaine. Des bouées d'écoute sont également installées fin 1917 le long des côtes britanniques. Elles permettent à des stations à terre d'alerter des flottilles de « chasseurs de sous-marins ».

Des bâtiments spécialisés pour ces missions sont en effet produits par les Etata-Unis à partir de 1917. Ces « subchasers », de petite taille (34 m de long) filant 18 nœuds (33 km/h), tenant bien la mer, emportent un canon de 76 mm et des grenades anti

Le paquebot Mauretania *employé, entre-autres pour le transport des troupes américaines*

Chasseur de sous-marin.

sous-marines. Simples à construire, 441 bâtiments de ce type seront mis à l'eau, dont une centaine pour la France. Afin de protéger les bâtiments au sein des convois, des nuages de fumigène et des camouflages destinés à gêner l'appréciation des distances sont également employés et l'on installe des filets anti-torpilles le long des coques.

REMPLACEMENT DU TONNAGE DÉTRUIT....

Les mesures de protection mettent du temps à voir le jour puis à produire leurs effets. Il est donc indispensable de compenser les pertes par une augmentation de la production des chantiers navals. Les seules capacités britanniques ne sont cependant pas suffisantes pour faire face à plus de 500.000 t perdues chaque mois à partir de février 1917. En 1916, la construction navale de commerce britannique n'est en effet que de 57.000 t par mois. Elle n'atteint que 82.000 t en 1917, en dépit des mesures prises pour améliorer la performance des arsenaux.

Avec l'entrée en guerre des Etats-Unis, les moyens industriels américains permettent de compenser progressivement ces pertes. Les chantiers navals, qui produisent 8.600 t en février 1918, augmentent la cadence pour produire plus de 100. 000 t à partir de juillet et plus de 200.000 t à partir de septembre. A ces chiffres viennent enfin s'ajouter les 1.700.000 t de navires de commerce saisis dans les ports américains à l'entrée en guerre des Etats-Unis, qui seront employés au profit de la Grande-Bretagne.

...ET DES SOUS-MARINS ALLEMANDS PERDUS

Du côté allemand, il s'agit de faire face aux pertes de sous-marins, qui ne font que croître avec les progrès des moyens de lutte anti-sous-marine. Le rythme de construction des chantiers, qui n'ont pas à produire de navires de transport ou de bâtiments de guerre pour les escorter, permet de compenser ces pertes et même d'accroître la flotte. Ainsi, de janvier 1917 à l'armistice, si l'Allemagne perd 69 sous-marins, elle en construit 84.

Si la flotte sous-marine semble pouvoir demeurer intacte, les équipages s'avèrent plus difficiles à remplacer. En effet, le volontariat faiblit en 1918, en raison du taux de pertes humaines qui ne cesse de croître : 5.000 des 13.000 sous-mariniers allemands trouveront la mort en mer durant la guerre.

Par ailleurs, les écoles peinent à assurer le flux de formation nécessaire. Ainsi, une centaine de sous-marins nouvellement construits ne pourront prendre la mer, faute d'équipage.

L'arme nucléaire, objet d'une âpre

« Six ans de temps de guerre pour des pays disposant de tous les moyens (savants, chercheurs, matériaux etc.) correspondent largement à une génération de temps de paix. ». ***Cette formule du colonel Sabatier du Service technique de l'armée s'applique bien à la recherche atomique française entre 1939 et 1945.***

La France aborde le conflit avec une certaine avance : savants groupés autour de Frédéric Joliot-Curie ; uranium naturel et eau lourde à disposition, mobilisation du pouvoir politique. Cinq ans plus tard, tout est à reconstruire : savants dispersés à l'étranger ; uranium perdu ; eau lourde remise à la Grande-Bretagne en juin 1940 ; pays ruiné ; villes et campagnes dévastées. Le retard accumulé est immense. La priorité est d'obtenir des informations sur cette nouvelle arme de destruction massive mise au point par les Américains, auprès des alliés, aux dépens des ennemis.

Des alliés réticents

Rapidement, les Français comprennent qu'ils n'obtiendront rien de leurs alliés. Rien des Britanniques auxquels ils ont apporté en juin 1940 leur aide, leurs compétences, leurs matériels et les matières premières dont ils disposaient. Rien des Canadiens sur le territoire desquels des installations nécessaires à la conception de l'engin ont été édifiées. Rien des Américains qui ne se sentent pas redevables envers les Français. Le refus de Joliot-Curie en juin 1940 de quitter Paris occupé et son ralliement au Parti communiste en août 1944 aiguisent leur suspicion. Un accord signé à Québec en août 1943 interdit à chacune des trois puissances de communiquer des renseignements sans l'accord des deux autres.

Militaires et savants français vont donc se renseigner auprès de leurs adversaires vaincus ou sur le point de l'être dans un contexte de compétition avec leurs alliés, qui ont mis sur pied des missions d'exfiltration des personnels capturés et des matériels saisis.

André Ertaud. Ingénieur mécanicien (1931), en mission hors cadre le 3 novembre 1942, il obtient un doctorat ès sciences à l'Ecole supérieure d'électricité. Affecté au laboratoire de physique expérimentale du Collège de France, il rejoint en 1945 la section Liaison-Recherche pour la prospection scientifique et technique. Détaché à temps plein auprès du CEA à partir de 1946, il intègre cet organisme en 1948. Crédit photo : SHD.

Des Italiens désorganisés

Des pays amenés à résipiscence, l'Italie est le moins avancé dans le domaine atomique. L'exil d'Enrico Fermi aux États-Unis en 1939 et la dispersion de son équipe ont tué la recherche. Les tentatives du régime fasciste pour encadrer les scientifiques contribue aussi à cet échec.

Nulle trace d'une analyse de la recherche nucléaire italienne par les services de renseignements militaires français. Il se peut que les moyens alloués à cette dernière, en l'absence de l'assise scientifique métropolitaine, n'aient pas permis de l'entreprendre. En revanche, la mission américaine « Alsos » créée en septembre 1943 par le général Groves et le colonel Lansdale, chef du contre-espionnage du projet « Manhattan », a eu pour premières cibles deux savants italiens susceptibles d'être entrés en contact avec leurs collègues alle-

compétition interalliée dès 1939

mands : Edoardo Amaldi et Gian Carlo Wick. Les Français ont visiblement été tenus hors de cette affaire…

Des Japonais peu avancés

Au Japon, les travaux nucléaires ont une autre ampleur. Mais, qu'il s'agisse de la réalisation d'une source d'énergie alternative au pétrole ou de la mise au point d'une arme atomique (projet « F-Go »), les bombardements américains et la priorité accordée à d'autres secteurs de l'effort de guerre freinent ces recherches. Au moment de la capitulation, les scientifiques japonais disposent de cinq cyclotrons pour des expériences de séparation isotopique de l'uranium. Les Américains en immergent les divers éléments dans le port de Tokyo. Au nom de la France, Francis Lacoste proteste le 16 mars 1946 : *« Il espérait que des mesures avaient été prises pour arrêter la destruction d'équipements scientifiques japonais. »* Le Gouvernement provisoire de la République française espère en effet mettre à profit les réparations imposées aux vaincus pour rattraper une partie de son retard technologique. La politique adoptée à Tokyo par le général MacArthur est de s'opposer à tous prélèvements de produits manufacturés qui légitimeraient la présence de spécialistes, notamment soviétiques, dans l'archipel.

L'apport de la recherche atomique allemande

Avec les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne est le belligérant le plus avancé en ce domaine. Ainsi, la mission « Alsos » estime en 1945 que les scientifiques allemands avaient atteint le niveau des équipes du projet « Manhattan » en 1942.

Deux équipes berlinoises effectuent des recherches parallèles, l'une de physique nucléaire dirigée par Heisenberg à l'Institut Kaiser Wilhelm, l'autre de chimie nucléaire par Diebner. Deux technologies émergent: la séparation isotopique par centrifugation ; la construction de réacteurs. Le modérateur est le deutérium et l'élément chimique le neptunium. Après les bombardements de l'aviation britannique 1943 et 1944, les laboratoires ont été transférés dans le Wurtemberg, à Hechingen et Tailfingen. Le 25 août 1944, les Alliés divisent le butin en trois catégories : le matériel français réquisitionné ; le matériel de guerre produit sur ordre de l'ennemi ; le matériel de guerre allemand stricto sensu. La troisième catégorie est un des principaux enjeux de la campagne d'Allemagne. Les Français se lancent donc sur la trace des techniciens allemands. A Yalta, le 10 février 1945, la France est reconnue puissance occupante. Le tracé de sa zone d'occupation est arrêté le 4 juillet. Parallèlement, le Quartier général des forces alliées en Europe s'oppose explicitement à l'entrée en Allemagne de toute mission de liaison française : *« Les services américains tiennent à être les premiers à s'emparer de tout document ennemi »,* écrit le chef du service central des missions de liaison

Démantèlement de la pile atomique expérimentale allemande d'Haigerloch par des membres américains et britanniques de l'opération « Alsos » le 22 avril 1945. Crédit photo : Sergeant Malcolm (Mickey) Thurgood, U. S. Army photographer assigned to Alsos Mission.

le 25 février. La recherche militaire française est cependant méthodique : autour du lac de Constance en juin, dans le Tyrol en juillet ; en Sarre et dans le Palatinat en août ; dans le Nord de l'Allemagne à l'automne. A côté du détachement militaire, opère une mission technique du CNRS dont le chef doit *« centraliser tous les renseignements concernant les informations scientifiques. »* De mai à novembre 1945, 150 scientifiques effectuent 400 missions de prospection, récupèrent 225 t de matériel, d'outillage, de documents dans les laboratoires. Mais les Français sont souvent pris de vitesse. Adjoint de Joliot-Curie, Goldschmidt note qu'*« à la mi-avril 1945, devançant les troupes soviétiques,* [Alsos] *a réussi à s'emparer de 1.100 t de composés d'uranium près de Stassfurt en Allemagne orientale, à saisir des stocks d'eau lourde et d'uranium métal, dans la zone de pénétration française, dans un vieux moulin à Haigerloch, au Sud de Stuttgart, les autres éléments étant trouvés dans un tunnel. »* L'opération « Harborage » illustre cette volonté de freiner la collecte d'informations. Mi-avril, l'opération vise Hechingen. Groves suggère un assaut aéroporté, un bombardement et un raid d'infanterie. Le résultat est la capture le 24 avril de l'aréopage des atomiciens allemands : Hahn, Weizsäcker, Gerlach, Wirtz, Bagge, Korsching et Laue, transférés à Heidelberg le 27 avril pour interrogatoire. Arrivée trois heures trop tard, l'équipe française recueille cependant un maximum d'informations auprès des membres de l'équipe laissés sur place. Des entretiens de Joliot-Curie avec Mattauch émergent les modalités de la reprise du fonctionnement des laboratoires *« sous la protection de la section d'information scientifique »*. Le 17 mai, arrive une seconde mission. Chargés d'*« établir si la machine à uranium présentait un intérêt militaire »*, André Ertaud et Claude Magnan collectent de nombreuses données, auprès de Philip, qui *« ne fait aucune difficulté pour reconstituer les plans de cette machine et donner les poids d'uranium, d'eau lourde et de carbone utilisés »*, et de Hocker qui indique le facteur 7 de multiplication des neutrons à Haigerloch. A Francfort, un technicien de la firme Degussa donne des indications sur la fabrication de l'uranium métal et le directeur de la filiale de Constance fournit toutes les précisions sur les procédés chimiques de traitement du minerai. Une description précise de la machine incluant un schéma du dispositif termine le rapport. La direction des annexes du KWI est confiée à des scientifiques allemands : Mattauch à Tailfingen ; Philip à Haigerloch ; Schueler à Hechingen. Des liens sont noués avec le Commissariat à l'énergie atomique(CEA) dirigé par Joliot-Curie. De jeunes chercheurs français sont placés en Allemagne (Ythier, Philbert, Fouché, etc.) et des chercheurs allemands recrutés (Strassmann, Gentner, Flügge et von Droste et Riezler).

Professeur Patrick Boureille,
Service historique de la Défense

Comité scientifique du CEA en mars 1946. De gauche à droite au premier rang : Pierre Auger, Irène et Frédéric Joliot-Curie, Francis Perrin, Lew Kowarski. Au deuxième rang : Bertrand Goldschmidt, Pierre Biquard, Léon Denivelle.
Crédit photo : CEA.

DANS LES LIVRES

LA LIBERTE DU COMMANDEMENT

par le vice-amiral Loïc Finaz

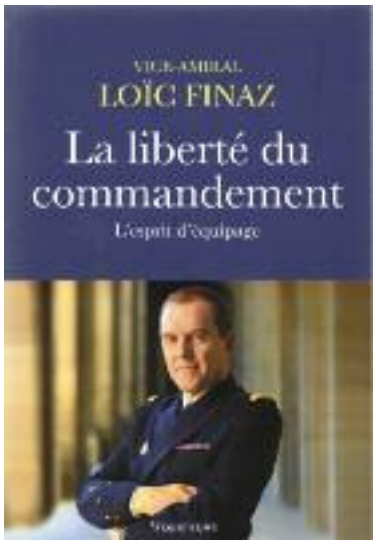

Commander dans les armées signifie mener des hommes et des femmes au combat pour porter la mort, quitte à la recevoir éventuellement.

La légitimité du chef repose sur l'égalité de dignité et d'importance de chacun dans des fonctions différentes, mais pour des risques identiques au sein d'une organisation solide. Pour lui, commander constitue l'une des plus belles façons de servir ceux qui lui sont confiés, à condition d'y maintenir « l'esprit d'équipage ». La cohérence et les règles de cet esprit, consubstantiel à toutes les unités opérationnelles des armées, concourent à la préparation de la performance dans la durée. Pour un officier de Marine, son expérience et ses devoirs résultent des années de service à la mer, de la vie des escadres, des patrouilles de sous-marins, des heures de vol ou des raids commandos, mais aussi de l'entraînement, des missions et de l'estime et de la confiance réciproques entre états-majors et équipages. Dans une opération militaire, le nombre de personnes sauvées, directement ou indirectement, importe beaucoup plus que celui des tués.

Mais l'expérience ainsi acquise ne suffit plus pour préparer les conflits de demain. Pour 20 % des officiers, tous services et armées confondus, l'admission à l'Ecole de guerre constitue un rendez-vous pour la deuxième partie de leur carrière. Après 15 années de service, l'accès à cette scolarité passe par la réussite à ce concours, typique de la « méritocratie » issue de la tradition républicaine française. Le cursus des « stagiaires », et non pas « élèves », vise à former des chefs militaires aptes à décider dans la complexité et l'incertitude des opérations, mais aussi capables d'administrer les armées, leurs grandes unités, directions et services. Cette mission s'appuie sur des critères...qui correspondent à l'esprit d'équipage ! La pédagogie, adaptée en permanence, répond à la diversité des parcours, permet aux officiers d'être acteurs de leur formation et de diriger des comités de réflexion et de production intellectuelle de l'Ecole de guerre. Cette pédagogie bénéficie de la diversité des thèmes étudiés et de la présence d'officiers étrangers et d'auditeurs civils. Les études portent sur la compréhension du monde dans sa perspective historique, notamment face à la guerre avec ses causes humaines, culturelles, économiques ou politiques, et sur la maîtrise du fait militaire avec ses logiques diplomatiques, industrielles ou financières. Ecole de commandement qui forme à la prise de décision sur les champs de bataille et dans les hautes sphères de l'administration, l'Ecole de guerre cherche à rendre ses officiers plus aptes à échanger avec leurs futurs interlocuteurs de la société civile. Les officiers, qui n'ont pu y entrer, peuvent quand même poursuivre une carrière intéressante via une expertise, tout aussi nécessaire à l'institution militaire. **Loïc Salmon**

« *La liberté du commandement* », vice-amiral Loïc Finaz. Editions des Equateurs, 224 pages, 19 €.

CULTURE

DÉFENDRE LA FRANCE

Ouvrage collectif

L'étude de la politique de défense constitue un angle de vue privilégié pour appréhender la vision gaullienne de la Vème République, en ce que celle-ci influe sur d'autres domaines : réorganisation constitutionnelle ; politique de recherche ; politique étrangère ; souveraineté technologique etc. Les principes et les décisions du général de Gaulle constituent, pour ses successeurs, à la fois un héritage et un socle face auquel il s'agit de se positionner. A partir de trois thématiques, à savoir dispositif de défense dans l'Etat, présence militaire de la France à l'étranger, défense et moyens de l'indépendance stratégique, les meilleurs spécialistes du sujet analysent l'héritage du Général à l'aune des enjeux actuels : lutte contre le terrorisme ; crise de l'OTAN ; défense européenne ; question du nucléaire. Cet ouvrage se réfère au colloque organisé par la Fondation Charles de Gaulle, le ministère des Armées, l'Assemblée nationale et le Sénat.

« Défendre la France », ouvrage collectif. Nouveau Monde Editions, 288 pages, 20,90 €

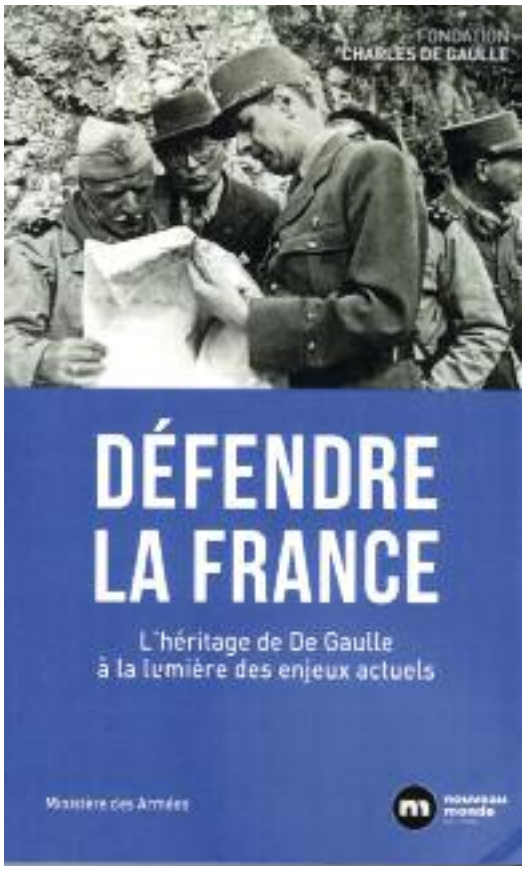

LETTRES À ELISE (1870-1871)

Jean-Louis Spieser et Thierry Fuchslock

Ce recueil unique de près de 250 lettres passionnantes fait revivre un conflit oublié. Il fait découvrir, pour la première fois, la guerre de 1870 vue par les soldats prussiens, de l'entrée en guerre au rapatriement des troupes en Allemagne, en passant par les premières batailles en Alsace et en Lorraine, les combats contre l'armée de la Loire, le siège de Paris ou encore la Commune. Le recueil plonge dans le quotidien de ces hommes. Dans ces lettres, tantôt émouvantes ou drôles, tantôt sinistres ou mélancoliques, les soldats se livrent avec sincérité et racontent leur guerre.

« Lettres à Elise », Jean-Louis Spieser et Thierry Fuchslock. Editions Pierre de Taillac, 424 pages, 24,90 €.

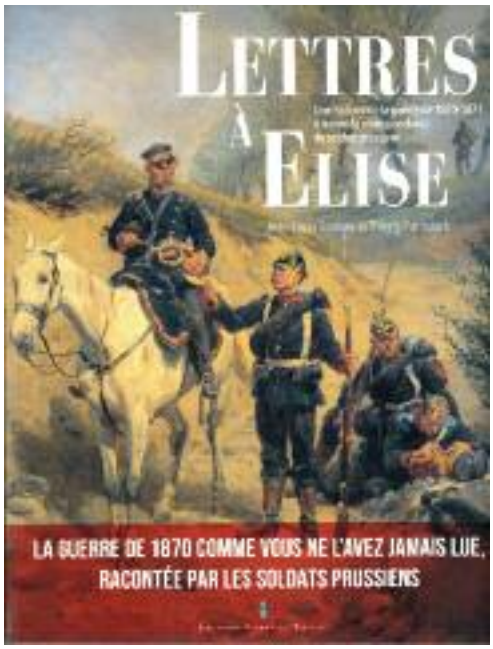

LES CLASSES PREPARATOIRES SAINTE-GENEVIEVE

Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945

Sainte-Geneviève GINETTE
Classes préparatoires aux grandes écoles

Dans les dix numéros précédents, ont été citées dix Grandes Écoles civiles ayant reçu les croix de Guerre 1914-1918 et/ou 1939-1945.

Avant de terminer cette série par d'autres Grandes Écoles décorées, l'École coloniale, l'École vétérinaire et l'École des hautes études commerciales, il est apparu utile d'évoquer le cas d'une école se plaçant en amont des Grandes Écoles en préparant à leurs concours, le prestigieux Lycée privé Sainte-Geneviève, 2, rue de l'École des Postes, à Versailles.

Par le très grand nombre de morts au combat parmi ses anciens élèves, ce lycée mérite une mention toute particulière.

Créée en 1854 par les Jésuites à Paris, sur la montagne Sainte-Geneviève, l'école, après bien des vicissitudes, s'est installée à Versailles en 1913. La pédagogie de « Ginette » met l'accent sur l'esprit « co » opposé à l'individualisme, et les succès aux examens sont reconnus parmi les meilleurs en France, selon le classement des « prépas ».

875 « BJiens » (BJ, abréviation de Boîte Jez), tous pensionnaires, y bénéficient de la pédagogie ignatienne.

Initialement, le lycée préparait aux concours d'entrée à Saint-Cyr, à l'École Navale, à l'École polytechnique et à l'École Centrale, puis s'est diversifié vers la formation aux Grandes Écoles scientifiques ou commerciales. Il n'y a plus de formation spécifique aux écoles militaires, mais un certain nombre d'élèves y accèdent par des concours communs.

Les anciens élèves comptent parmi eux un grand nombre de noms prestigieux : Savorgnan de Brazza né en 1852, Fulgence Bienvenue (1852), maréchal Hubert Lyautey (1854), maréchal Franchet d'Esperey (1856), Charles de Foucauld

Le bâtiment de l'École Sainte Geneviève à Versailles.

CLASSES PREPARATOIRES SAINTE-GENEVIEVE

DR

L'élève Philippe Leclerc en 1921.

(1858), maréchal de Lattre de Tassigny (1889), Henri de Bournazel (1898), maréchal Leclerc de Hauteclocque (1902), Yves du Manoir (1904), général Alain de Boissieu (1914), Albert Jacquard (1925), Jean-François Deniau (1928), Bernard Fresson (1931)…

L'association des anciens élèves, « Ginette Alumni », compte quelque 3.000 membres et anime la communauté des anciens, notamment par des actions de solidarité, des rencontres, un site web, une e-newsletter et la revue *Servir*. Elle chapeaute également la Fondation Ginette.

Fait rare pour un Lycée, l'école a reçu une citation 1939-1945 à l'ordre de l'armée, avec palme, par décision du 26 mai 1952 parue au *Journal officiel de la République française* et qui fait également référence aux morts de 1914-1918 : *« L'école Sainte-Geneviève de Versailles, a formé depuis près d'un siècle de nombreux jeunes gens qui, par leurs remarquables qualités morales et leur esprit de sacrifice, se sont, par la suite, signalés à la reconnaissance du pays. Quatre maréchaux de France et plus de cinq cents officiers généraux figurent parmi ses anciens élèves. Ceux-ci, dont 2.252 sont morts pour la France, ont payé sur les champs de bataille, au cours des deux guerres mondiales et dans les rangs de la Résistance, un très lourd tribut. Poursuit avec ténacité sa tâche éducatrice en orientant ses élèves vers le service de la France et de l'Union française. »* Parmi les morts pour la France, dont les noms figurent également sur les monuments de leurs Grandes Écoles, 1.408 furent tués en 1914-1918.

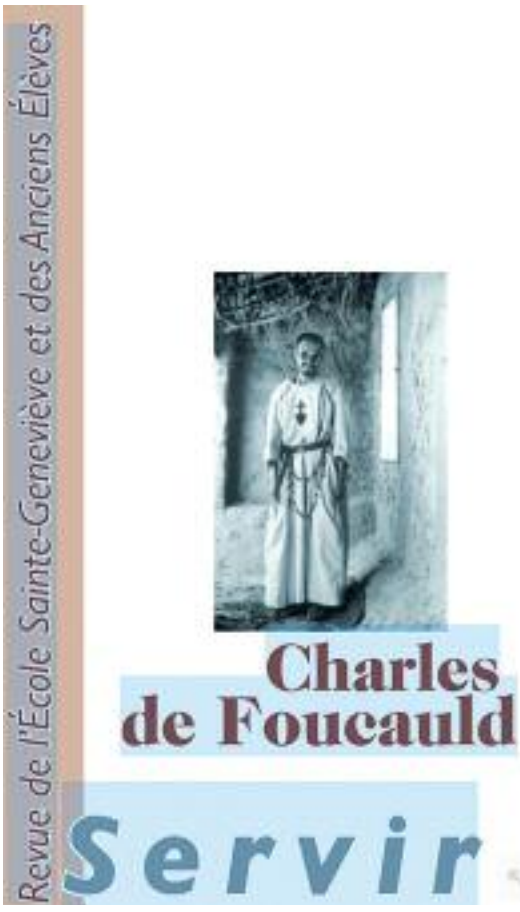

DR

Le fanion de la « corniche Postes » (préparation à Saint Cyr) était présent sous l'Arc de Triomphe, à Paris, lors de la commémoration du 90ème anniversaire de la création de la croix de Guerre.

Fait exceptionnel pour un lycée, en présence du général d'Anselme et du colonel Cordesse, compagnon du général Leclerc en 1944, Ginette s'est vu confier, en 2019, la garde du drapeau de la 2ème Division blindée du général Leclerc (ancien élève) par l'Association des anciens de la 2ème DB, présidée par le général Cuche.

Pierre Castillon
membre du conseil d'administration de l'ANCGVM

Croix de Guerre 1939-1945

Avon forme avec Fontainebleau une seule agglomération. En juin 1940, le département de la Seine-et-Marne est traversé par deux axes de retraite de l'armée française. A l'Est du département, la 6ème Armée se retire vers le Sud. A l'Ouest, la 7ème Armée recule vers la Seine. Une ligne de soutien et de recueil des unités des 6ème et 7ème Armée françaises se met en place. Elle est constituée par les unités de l'Armée d'Afrique ; 7ème Division d'Infanterie d'Afrique du Nord et 87ème Division d'infanterie africaine. A Avon, la ligne est tenue par le 17ème Régiment de tirailleurs algériens.

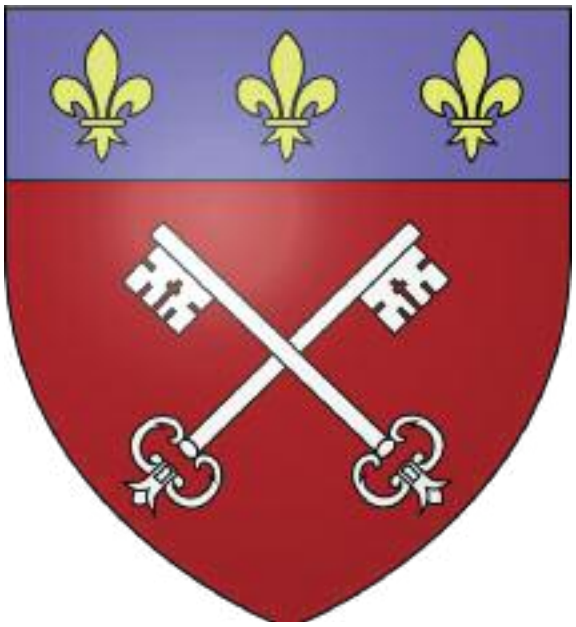

L'invasion

Le 16 juin 1940, les Allemands franchissent la Seine sur un pont de bateaux à Valvins et entrent dans Avon. Le régime de Vichy promulgue la loi du 2 juin 1941, qui remplace la loi du 3 octobre 1940. Elle est dite « second statut des juifs ». Son article 1er stipule : « *Est regardé comme juif : 1° - Celui ou celle, appartenant ou non à une confession quelconque, qui est issu d'au moins trois grands-parents de race juive, ou de deux seulement si son conjoint est lui-même issu de deux grands-parents de race juive. Est regardé comme étant de race juive le grand parent ayant appartenu à la religion juive ; 2° - Celui ou celle qui appartient à la religion juive, ou y appartenait le 25 juin 1940, et qui est issu de deux grands-parents de race juive. La non appartenance à la religion juive est établie par la preuve de l'adhésion à l'une des autres confessions reconnues par l'Etat avant la loi du 9 décembre 1905. Le désaveu ou l'annulation de la reconnaissance d'un enfant considéré comme juif sont sans effet au regard des dispositions qui précèdent.* » La loi du 6 juin 1942 impose le port de l'étoile jaune et à partir de cette date apparaît sur les cartes d'identité des membres de cette communauté un « J » majuscule rouge. En 1940, en France, vivent 330.000 juifs dont 50% de juifs étrangers. Les études menées à l'issue de la seconde guerre mondiale font apparaître que 77.000 juifs sont décédés : 74.182 morts dans les camps d'extermination ; 2.000 de maladie dans les camps de regroupement comme à Drancy ; 1.200 tués par les Allemands ou la Milice. Avec un taux de 23,3 %, la France se situe juste derrière l'Italie (16,8%) et le Danemark (1%) des pays occupés qui ont le taux le plus faible de juifs exterminés. La Pologne, la Grèce et la Lituanie avec respectivement 91%, 86,7% et 79,8% sont les trois pays qui ont le pourcentage le plus élevé. En France, 90% de la population juive d'origine française a survécu. En revanche le pourcentage tombe à 60% pour les juifs étrangers qui étaient venus se réfugier en France.

La résistance

Dès la promulgation du « statut des juifs », des Français s'impliquent dans le sauvetage de la communauté juive. Le 16 juin 1940, les Allemands occupent Avon. Son maire, Remy Dumoncel, ancien combattant de la guerre

AVON (Seine-et-Marne)

1914-1918, chevalier de la Légion d'honneur pour fait de guerre, refuse de démissionner de son poste. Il rejoint le réseau de résistance Vélites-Thermophyles. Etienne Chalut-Natal, premier adjoint, Aristide Roux, ancien secrétaire de mairie, adjoint au maire, Paul Mathéry, secrétaire de mairie, Louis Guéneau, responsable de la cantine scolaire, Lucien Canus, chef du ravitaillement communal et Charles Ziegler interprète, le rejoignent.

Ils vont fournir à des familles juives et à des écrivains juifs des faux papiers, des cartes d'alimentation, une aide financière. Ils les hébergeront en Dordogne ou leur offriront la possibilité de gagner le Sud de la France et ainsi de passer en Espagne.

Ils fourniront aussi un soutien aux réseaux de résistants, aux déserteurs alsaciens de la Wehrmacht et aux réfracteurs du Service du travail obligatoire. Entre mai 1943 et mai 1944, Remy Dumoncel, Etienne Chalut-Natal, Aristide Roux, Paul Mathéry, Louis Guéneau, Lucien Canus et Charles Ziegler seront tous arrêtés et déportés dans des camps de concentration en Allemagne. Aucun n'en reviendra.

Paul Mathéry était aussi en contact avec le père Jacques de Jésus, de son vrai nom Lucien Bunel, directeur du petit collège Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus des Carmes à Avon. En 1939, il est mobilisé en tant qu'adjudant. Il est fait prisonnier, le 18 juin 1940, à Lunéville. Il est libéré, en novembre 1940, pour raison de santé. En janvier 1941, le collège rouvre ses portes et il en prend la direction. Le père Jacques de Jésus est en contact avec les mouvements de la Résistance «Front National pour la Libération» et «Indépendance de la France». Il participe à la récupération des parachutages. Il fournit des faux papiers aux juifs et aux résistants traqués par la Milice et la Gestapo. Il est un élément essentiel des filières d'évasion des résistants, des juifs et des aviateurs alliés.

Au printemps 1943, il accueille trois enfants juifs : Hans-Helmunt Michel, Jacques-France Halpern et Maurice Schlosser. Le 13 janvier 1944, il est arrêté, en même temps que les trois enfants, par la Gestapo. Aux autres enfants présents dans la cour au moment de l'arrestation, il crie : « *Au revoir les enfants* ». Louis Malle, présent au moment de l'arrestation, fera de l'exclamation du père Jacques le titre de son film. Les trois enfants juifs seront gazés dès leur arrivée à Auschwitz. Le père Jacques meurt le 2 juin 1945, moins d'un mois après la libération du camp de Mauthausen où il était incarcéré.

A partir de fin 1942, le réseau de résistant Ernest Publican œuvre dans la forêt de Fontainebleau. Il se spécialise dans le sabotage des voies de communications et dans la réception des parachutages alliés.

A partir de juillet 1944, la Gestapo et la Milice accroissent les actes de répression à l'encontre des résistants. Le 21 juillet 1944, à la prison de Fontainebleau, 22 résistants sont emmenés vers une destination inconnue. Le 17 août, de nouveau, 17 résistants sont extraits de la prison. Le 7 décembre 1944, des soldats américains mettent à jour, à Arbonne-la-Forêt, un charnier comprenant les 39 corps.

La commune d'Avon, pour son attitude au cours de la seconde guerre mondiale recevra la croix de Guerre avec la citation : « *A pris une part très active à la Résistance qui avait établi ses postes de commandement à la Mairie, au domicile du Secrétaire de Mairie et au Petit Collège des Carmes. A titre de représailles, 23 habitants dont le Maire et 2 adjoints furent déportés, 18 d'entre eux sont morts dans les camps nazis* ».

Le père Jacques de Jésus, Rémy Dumoncel et Paul Mathéry seront faits « Justes parmi les nations » par l'Etat d'Israël. La ville d'Avon fait partie du réseau« Villes et Villages des Justes de France ». Ainsi, elle contribue à entretenir le souvenir et les valeurs portées par ces Justes. Dans le Talmud il est écrit : *« Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier »*

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne

BRIANÇON (Hautes-Alpes)

Croix de Guerre 1939-1945

Briançon est la sous-préfecture du département des Hautes-Alpes. En 1939, la 6ème Armée, l'Armée des Alpes, est forte de 11 divisions comprenant 550.000 hommes. En juin 1940, suite au départ d'unités pour renforcer le front du Nord et du Nord-Est, il ne reste pour défendre le front des Alpes, long de 400 km, que 3 divisions avec 175.000 hommes.

L'invasion

Le 10 juin 1940, l'Italie entre en guerre contre la France. A partir du 20 juin, l'Armée des Alpes se bat sur deux fronts. D'une part contre la Wehrmacht, à laquelle le général Olry oppose une force de 35.000 hommes pour l'affronter en Haute-Savoie, en Savoie et en Isère. Les Allemands ne purent occuper Annecy, Chambéry, Grenoble ou Romans.

D'autre part les forces italiennes tentent d'envahir la France en franchissant la frontière franco-italienne. La défense du Briançonnais est assurée par 6 bataillons d'infanterie, 3 groupes d'artillerie et 2 compagnies du génie. Les avants postes sont tenus par les 10 sections d'éclaireurs skieurs (SES). Face à 35.000 Italiens le secteur du Briançonnais oppose 8.500 hommes. Dès le déclenchement des hostilités avec les Italiens, les Français font sauter les ponts du Montgenèvre, des Aittes et de la vallée de la Clarée. Le 15 juin, l'observatoire du Janus repère une soixantaine d'Italiens en train de pénétrer sur le territoire français. Une batterie du 93ème Régiment d'artillerie de montagne les prend à partie. La SES du 159ème Régiment d'infanterie alpine les oblige à se replier. Le 21 juin, les canons du fort de Chaberton ouvrent le feu sur Briançon. La batterie du 154ème Régiment d'artillerie de position du lieutenant Miguet, équipée de 4 canons de 280 mm, riposte et détruit 6 des 8 tourelles de 57 mm du fort de Chaberton. Toutes les tentatives italiennes d'invasion des Alpes, malgré un effectif supérieur en nombre, échoueront. L'armistice avec l'Italie est signé le 24 juin 1940 à 18h35. Le 25 juin, le général Cyvoct écrira à ses hommes : *« Officiers, sous-officiers et soldats, vous qui avez assuré la défense du secteur Briançonnais, vous pouvez rentrer chez vous la tête haute : vous avez battu l'adversaire avec lequel nous sommes obligés de traiter. Restez unis, maintenez au service du pays toutes vos ressources d'intelligence, de travail et d'énergie, afin de lui permettre quand le moment sera venu de reprendre sa place dans le monde. »*

Suite aux échecs de son armée, l'Italie n'obtiendra pas satisfaction sur ses revendications territoriales.

La zone occupée par l'Italie part du lac Léman à la Méditerranée. La frontière entre cette zone et la zone libre sous le contrôle du régime de Vichy passe à l'Est de Chambéry, de Grenoble et de Gap.

Le décret du 30 juillet 1940 du gouvernement italien stipule les conditions applicables dans la zone sous son contrôle : *« Les territoires annexés par l'Italie sont soumis aux obligations des Italiens : l'italien devient la langue officielle et la lire la monnaie légale, tandis que la correspondance avec la France est soumise au tarif*

BRIANÇON (Hautes-Alpes)

étranger et les services publics transalpins s'installeront à la place des français. Les bornes routières indiqueront la distance depuis Rome… ».
Les fonctionnaires et agents publics français sont sous le contrôle de commissaires civils nommés par le gouvernement italien.
Suite à l'occupation de la zone libre par les Allemands et après quelques mois d'occupation italienne, les troupes allemandes s'installent à Briançon.

La résistance

La Résistance constitue autour de Briançon trois maquis : le maquis de l'Hermetière à Saint-Martin de Queyrières ; le maquis de Fréjus au-dessus du hameau du Bez ; le maquis de Béassac dans la vallée de Vallouise.
Entre le 17 juin et le 19 août 1944, les Allemands se lancent dans la neutralisation et l'élimination des maquis. Les offensives allemandes sont l'objet d'atrocités et de massacres. Le 19 août, lors des combats contre le maquis de l'Hermetière, quatre civils sont assassinés.
Briançon a le triste privilège d'avoir été libéré deux fois : le 26 août et le 6 septembre 1944. Le 26 août, les Forces françaises de l'intérieur (FFI) et un détachement des forces américaines entrent dans Briançon. Les Allemands évacuent la ville. Mais le 28 août, après le départ du détachement américain, les forces allemandes contre-attaquent et reprennent la ville le lendemain.
A l'issue des combats, les Allemands fusillent 9 FFI et 1 civil et prennent 200 otages. Ces derniers furent sauvés grâce à l'intervention du docteur François Lepoire et d'Adrien Daurelle.
Le docteur François Lepoire était médecin-chef à l'hôpital de Briançon. Il était aussi médecin du maquis. Il a protégé des juifs. Il a trouvé un emploi de médecin dans une maison de repos tenue par un médecin juif. A partir du 4 septembre, la 2ème Division d'infanterie marocaine, aidée par les FFI, entreprend de reconquérir la ville. Elle est définitivement libérée le 6 septembre.
En novembre 1944, le Gouvernement provisoire de la République française, sous l'impulsion du général de Gaulle, décide de la création du Détachement d'armée des Alpes (DAA). Sa mission est d'assurer la conquête des cols alpins et de pénétrer en Italie pour obtenir une rectification de la frontière franco-italienne.
Le DAA comprend la 27ème Division alpine exclusivement constituée d'unités issues des maquis alpins et la 1ère Division de Français libres. Le 2 mai 1945, un élément français pénètre dans Turin et entre en contact avec les forces alliées. L'Italie, par le traité de Paris du 10 février 1947, cède à la France 709 km2.
Par décision en date du 23 août 1948, la commune de Briançon reçoit la croix de Guerre avec la citation à l'ordre de l'armée : *« Perpétuant ses traditions d'héroïsme, depuis longtemps entrées dans l'Histoire, demeurée sans défense depuis l'armistice de juin 1940, n'a, sous l'occupation ennemie, jamais cessé de faire preuve des plus belles qualités de patriotisme, en participant avec courage à la lutte clandestine contre l'envahisseur et en n'abandonnant pas son attitude de froide dignité.*
Libérée une première fois le 26 août 1944, réoccupée le 29, après un bombardement intensif de plusieurs heures par d'importantes forces allemandes, privée d'eau, de lumière et de pain, a gardé, pendant huit jours de féroces représailles, la même attitude exempte de bassesse ou de lâcheté et un moral élevé que ni les menaces, ni les exécutions, ni les arrestations d'otages n'ont fait fléchir. Après sa libération définitive, le 6 septembre 1944, la fière cité n'en est pas moins restée sous le feu direct des batteries ennemies, conservant le même calme et la même confiance, dignes de sa belle devise : « Le passé répond de l'avenir ».

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne

Le 27ème Bataillon de chasseurs alpins

Le 27ème Bataillon de chasseurs alpins porte les fourragères de la croix de Guerre, de la Médaille militaire, de la Légion d'honneur et de la Valeur militaire, acquise en Afghanistan.

Le 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins (BCA) appartient à la 27ème Brigade d'infanterie de montagne.
La spécificité « montagne » se définit comme l'ensemble des aptitudes morales, physiques, techniques et tactiques permettant de vivre et de combattre dans un milieu montagneux et dans des conditions climatiques extrêmes. Les troupes de montagne sont créées, en 1888, pour défendre la frontière des Alpes. L'organisation actuelle du 27ème BCA comprend 6 compagnies de combat (dont 1 de réserve), 1 compagnie d'éclairage et d'appui et 1 compagnie de commandement et de logistique. Outre les équipements des régiments d'infanterie, les unités alpines sont équipées de véhicules à haute mobilité (VHM) de type BvS10 Mark 2. Ces véhicules ont été achetés à la société suédoise Hagglünds AB. Le VHM est un véhicule de 7,90 m de long, constitué de 2 parties articulées. Il a un poids de 14 t, possède une capacité de transport de 5 t et peut emmener 11 combattants. Sa protection balistique est de niveau 2. En 2019, il est pour la première fois utilisé au Mali.
Le 28 septembre 1840, dix bataillons de chasseurs à pied (BCP) sont créés en tant qu'unités d'infanterie légère. En 1914, 31 BCA ou BCP d'active

existent. Les bataillons de chasseurs possèdent un drapeau unique. A sa cravate est accrochée la Légion d'honneur. La garde du drapeau est confiée chaque année à un bataillon différent. Le 27ème BCP est créé le 30 janvier 1871. La loi du 24 décembre 1888 le spécialise « alpin » avec 11 autres BCP.

Première guerre mondiale

Au cours de la Grande Guerre, il se battra en Lorraine, en Belgique, en Alsace, sur la Somme, sur le canal de la Sambre et au Chemin des Dames. Au cours des combats, il perdra 1.822 hommes, soit deux fois son effectif d'origine. Son comportement lui vaudra de recevoir la croix de Guerre 1914-1918 avec 9 citations (6 à l'ordre de l'armée, 1 à l'ordre du corps d'armée et 2 à l'ordre de la division). La citation attribuée par la 1ère armée exprime son comportement exemplaire au combat : *« Bataillon d'élite qui, sous les ordres du commandant Richier puis du capitaine Charpentier, a justifié une fois de plus sa réputation de troupe de choc incomparable. Engagé le 31 août sur une partie du front particulièrement résistante, a entamé les lignes ennemies dès le premier jour ; puis, bataillon d'avant-garde, a mené la poursuite avec une ténacité et une souplesse manœuvrière des plus remarquables. A fait au cours de ces journées de combat 85 prisonniers, dont 1 officier, capturant 25 mitrailleuses et un important matériel. »*
L'insigne du 27ème BCA comporte un tigre pour rappeler que Georges Clemenceau est venu féliciter le bataillon pour son comportement au feu. Entre les deux guerres mondiales, il est inclus dans plusieurs corps expéditionnaires. En 1921, il est en Haute-Silésie où son chef de corps, le commandant Montalègre est assassiné. Il participe, en 1925, à la campagne du Rif.

Deuxième guerre mondiale

En 1940, le 27ème BCA laisse sa section d'éclaireurs skieurs (SES) dans les Alpes. Le reste du bataillon s'installe dans les Vosges. Après le déclenchement de l'offensive allemande de mai 1940, il se bat sur l'Ailette et à

Véhicule haute mobilité.

Soupir (Aisne). Il obtient deux citations à l'ordre de l'armée et la croix de Guerre 1939-1945. Il est dissous en novembre 1942. A partir de 1943, il organise et encadre le maquis des Glières. En 1944, le bataillon des Glières comprend 500 combattants aux ordres du lieutenant Théodose Morel dit *« Tom Morel »*, ancien chef de la SES du 27ème BCA. Sa devise *« Vivre libre ou mourir »* est aujourd'hui celle du 27ème BCA. Tom Morel lance plusieurs opérations militaires contre les Groupes mobiles de réserve (GMR) de la police de Vichy. Dans la nuit du 9 au 10 mars 1944, il s'empare de l'hôtel de France à Entremont, où siège de l'état-major des GMR. Les prisonniers sont désarmés. Mais lorsque Tom passe devant le commandant Lefebvre, chef des GMR, celui sort un pistolet 6,35 qu'il avait dissimulé et tire sur Tom en plein cœur. Le résistant Jean Bedet abat Lefebvre d'une rafale de pistolet-mitrailleur.

Le général de Gaulle fera Tom Morel compagnon de la Libération avec la citation à titre posthume *« Déjà fait chevalier de la Légion d'honneur à 24 ans pour avoir capturé une compagnie italienne sur le front des Alpes en juin 1940. Instructeur à Saint-Cyr en novembre 1942, a aiguillé ses élèves vers la résistance, et s'est lancé lui-même corps et âme dans la lutte contre l'envahisseur, agissant tour à tour comme camoufleur de matériel, agent de renseignements, propagandiste. Démasqué par l'ennemi, s'est jeté avec une immense foi dans le maquis savoyard. Sans armes, a attaqué en combat singulier un officier allemand qu'il a réduit à l'impuissance. Devenu chef de bataillon des Glières, a été l'âme de la résistance du plateau, son chef et son organisateur. Le 9 mars 1944, après avoir enlevé d'assaut le village d'Entremont, a été assassiné lâchement au cours d'une entrevue qu'il avait demandée à ses vaincus pour épargner une effusion inutile de sang français. Restera dans l'épopée de la Résistance une incarnation du patriotisme français et l'un des plus prestigieux martyrs de la Savoie. »* Entre le 12 mars et le 26 mars, les Allemands et la Milice attaquent le plateau des Glières. Les résistants perdront 129 hommes au cours des combats.

Le bataillon des Glières recevra la croix de Guerre 1939-1945 avec une citation à l'ordre de l'armée : *« Sous le commandement d'abord du lieutenant Tom Morel, puis du capitaine Anjot, le bataillon des Glières, héritier des traditions du 27ème Bataillon de chasseurs alpins, avec 465 hommes et malgré d'intenses bombardements d'artillerie et d'aviation, résista du 24 au 26 mars 1944 aux assauts de la milice et d'une division allemande, engageant contre l'occupant une lutte héroïque digne de nos meilleures traditions. De janvier à mars 1944, a infligé des pertes sévères à l'ennemi au prix de 155 tués, 30 disparus et 160 prisonniers, dont beaucoup furent massacrés ou déportés.*

Par la suite, cadres et troupe prirent une part importante dans les formations du maquis, puis avec le 27ème BCA aux combats de libération de la Haute-Savoie et à la dure campagne des Alpes ».

Le 27ème BCA est reconstitué à partir du bataillon des Glières. Il libérera seul la Haute-Savoie. Entre 1955 et 1962, pendant la guerre Algérie, le 27ème BCA perdra 62 hommes dont le chef du commando de chasse, le lieutenant Robert Morel, fils de Tom. Le chef de corps actuel est Ivan Morel, petit-fils de Tom. Aujourd'hui, le 27ème BCA s'est vu attribuer la croix de la Valeur militaire avec 2 palmes pour sa participation aux opérations extérieures en Afghanistan.

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne

Assemblée générale nationale du 17 juillet 2020 - Audioconférence

L'assemblée générale de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire s'est tenue le 17 juillet 2020 sous la forme d'audioconférence ouverte à tous les membres de l'association. Cette assemblée exceptionnelle est placée sous la présidence du colonel (H) Michel Bachette-Peyrade, président national.

A 10H00, le président national déclare ouverte l'assemblée générale. Il remercie les très nombreux participants qui se sont connectés par téléphone, appartenant aux sections locales ou directement rattachés au siège. Sont présents physiquement au siège de l'association les membres du bureau national suivants :

Michel Bachette-Peyrade, président national ; Emmanuel Montanié, secrétaire général ; Jacqueline Combémorel, trésorière nationale ;

Loïc Salmon, administrateur, rédacteur en chef de la revue CGVM. Les "gestes barrière" et les "distanciations sociales", ordonnés par les autorités gouvernementales, ont été mis en place avant le début de l'assemblée.

Le président national demande aux présidents délégués des sections, qui se seraient regroupées pour assister à l'audioconférence, de veiller à ce que les mêmes gestes barrière et distanciations sociales soient également respectés. Le secrétaire général procède ensuite au décompte des membres connectés. Il précise que nous sommes 13 participants, présidents et administrateurs, en ligne, détenant 1.294 pouvoirs, soit un total de 1.307 voix exprimées. Le président national rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant : lecture du rapport moral pour l'année 2019 ; présentation des comptes annuels et lecture du rapport financier de l'année 2019 ; présentation du budget national pour l'année 2020 ; approbation du maintien du montant des cotisations ; vote des résolutions et quitus aux administrateurs ; proposition de renouvellement de trois membres du conseil d'administration ; questions diverses.

Présentation par le secrétaire général de l'état d'avancement de la réforme des statuts et du règlement intérieur.

Il précise que les termes du rapport moral, les comptes annuels de l'exercice 2019, le budget pour la période 2020-2021 et les termes du rapport financier, qui ont été diffusés aux présidents délégués, ont été arrêtés par le conseil d'administration, dans sa réunion du 24 juin 2020, tenue en vidéoconférence.

Après une minute de silence en mémoire de tous nos camarades tombés pour la France et de nos membres décédés au cours de l'année 2019 et jusqu'à ce jour, notre secrétaire général propose à l'assemblée les modalités exceptionnelles qui présideront aux débats et aux votes de la présente assemblée générale. Après quelques échanges d'ordre technique, l'assemblée approuve ces modalités en soulignant son caractère exceptionnel dicté par la crise sanitaire.

Le secrétaire général, Emmanuel Montanié, procède à la lecture du rapport moral de l'association pour l'année 2019. Il souligne notamment le vif succès qu'ont rencontré les cérémonies du Centenaire les 9 et 10 octobre 2019, qui resteront gravées dans les mémoires. Les membres présents en ligne félicitent le secrétaire général pour son rapport.

La trésorière nationale, Jacqueline Combémorel, présente les comptes annuels de l'exercice 2019, présentant un excédent de 12.738,08 €, ainsi que le projet de budget pour la période 2020-2021. Elle procède ensuite à la lecture de son rapport financier pour l'année 2019. Elle indique que les chiffres synthétiques qui ont été diffusés préalablement à l'assemblée générale sont tirés des comptes annuels agrégés du siège et des sections locales, qui seront remis

à la préfecture. Les membres et présidents délégués, présents en ligne, félicitent chaleureusement Jacqueline Combémorel pour son dévouement et le travail remarquable effectué dans des conditions matérielles difficiles.
Le président national annonce ensuite la décision du conseil d'administration du 24 juin 2020 de proposer à la présente assemblée le maintien à l'identique du montant des cotisations et du montant des reversements à effectuer au siège national, pour les différentes catégories d'adhérents, membres titulaires, veuves de membres titulaires, unités militaires décorées, villes et communes décorées et institutions civiles décorées.
Plus personne ne demandant la parole, le président propose de passer au vote des résolutions.

Première résolution :
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture, par le secrétaire général, du rapport moral pour l'année 2019, approuve les termes dudit rapport. Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :
L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation par la trésorière nationale des comptes annuels de l'exercice 2019, présentant un excédent de 12.738,08 €, et du budget prévisionnel pour la période 2020-2021, puis la lecture du rapport financier de l'année 2019, approuve les comptes annuels de l'exercice 2019 qui lui sont présentés et le budget prévisionnel pour la période 2020-2021. Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :
L'assemblée générale, sur la proposition du bureau national, approuve le maintien du montant des cotisations annuelles de l'année 2020 pour l'année 2021. Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :
L'assemblée générale donne quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'association nationale au cours de l'année 2019. Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée procède ensuite à l'élection de membres au conseil d'administration.

Cinquième résolution :
L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation des candidatures en qualité de membres du conseil d'administration, approuve le renouvellement des administrateurs suivants pour une période de 3 ans jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2023 :
- Jacqueline Combémorel, élue à l'unanimité des membres présents ou représentés ;
- Loïc Salmon, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés ;
- Fabrice Tedoldi, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Le président félicite les membres du conseil d'administration renouvelés et les remercie pour leur engagement au profit de tous et au service de l'association.

Les membres du conseil d'administration renouvelés remercient l'assemblée générale pour sa confiance.

Le secrétaire général précise enfin l'état d'avancement du projet de réforme des statuts et du règlement intérieur. Il rappelle l'approbation de ces modifications par notre assemblée générale du 9 octobre 2019. Il rappelle le calendrier des phases restant à accomplir auprès du Conseil d'Etat et de la Préfecture de Paris, pour l'aboutissement de ce projet de révision.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Michel Bachette-Peyrade lève la séance à dix heures cinquante-cinq.

Michel Bachette-Peyrade,
président national

Jacqueline Combémorel
trésorière nationale

Rapport de la trésorière générale

« Chers amis,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association pour l'année 2019
Les chiffres synthétiques qui vous sont présentés sont tirés des comptes annuels consolidés établis conformément aux règles comptables prévues pour les associations reconnues d'utilité publique.
L'exercice 2019 a été marqué par les cérémonies du Centenaire 1919-2019 ayant entraîné des dépenses exceptionnelles mais également des recettes de cotisations et de subventions exceptionnelles.
Les cotisations brutes globales sont en augmentation très significative. Ce résultat est le fruit des efforts des sections dans leurs actions de recrutement, mais également de la remontée au siège d'informations plus précises de leurs résultats. Les villes décorées connaissent également une augmentation significative des cotisations, provenant principalement de l'augmentation du nombre de villes cotisant directement auprès du siège national.
Les subventions de fonctionnement que nous recevons habituellement du ministère des Armées ont été maintenues. Une subvention de projet a été accordée à l'association à l'occasion de notre Centenaire. La Fédération nationale André Maginot nous a versé la subvention habituelle liée au nombre de cartes du combattant déclaré.
L'Association des maires de France a également soutenu notre association à l'occasion de la publication des actes de la journée d'étude « Honneur de la cité, cités à l'honneur, villes et villages décorés des deux guerres » et de la tenue du stand de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire au Congrès des maires de France à Paris au Parc des expositions, au mois de novembre 2019.
Les dépenses ont été maitrisées, et ceci compte tenu des travaux de rénovation que nous avons opérés au siège à la suite des dégâts des eaux.
Le coût des cérémonies du Centenaire a été compensé par les insertions publicitaires de la Carac et de La France Mutualiste dans notre revue Croix de guerre et Valeur militaire *pour environ 5.500 € .*
Les frais de publication de la revue ont été maîtrisés ainsi que les frais postaux par une meilleure gestion du fichier de routage.
Le résultat positif comprend également l'encaissement exceptionnel de l'indemnité de notre assurance multirisques pour environ 9.800 € , attendue suite aux sinistres de dégâts des eaux du siège. Le résultat global des sections et du siège ressort ainsi positif à hauteur de 12.738,08 € .

Nous envisageons de contacter environ 2.600 villes décorées en fin d'année 2020 et pensons accroître ainsi nos recettes d'environ 10 000 € pour l'année 2021.

Je tiens à remercier à nouveau nos soutiens indéfectibles que sont le ministère des Armées et la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives, la Fédération nationale André Maginot, l'Association des maires de France et nos annonceurs pour leur aide lors de nos grands évènements ou en matière d'aides sociales en faveur de nos membres les plus défavorisés. »

Jacqueline Combémorel
trésorière nationale

Manche - 50

Guerre de Corée et Covid 19

Le 11 mai, le déconfinement commençait, tout le monde n'avait pas son masque, ce n'était pas le cas des anciens de la guerre de Corée. Quelques jours avant, ils en avaient reçu 4, transmis par l'ambassade de Corée du Sud à Paris et qui tenait à exprimer sa reconnaissance aux vétérans encore vivants.

La contribution de la France à la guerre de Corée, commencée le **25 juin 1950**, s'est manifestée dès le 22 juillet par l'intégration de l'aviso escorteur *Lagrandière* à la flotte alliée. Sa participation au débarquement d'Inchon **le 16 septembre** lui a valu une citation à l'ordre de « l'Armée de mer » et une citation du président de la République de Corée.

Un bataillon de volontaires a débarqué à Pusan le **29 novembre,** fort de 1.050 hommes. Il a été incorporé au 23ème Régiment d'infanterie (RI) de la 2ème Division américaine.

Dès le **21 décembre**, il était prêt à participer aux combats. **6-23 janvier 1951**, c'est Wonju, la 2ème compagnie se couvre de gloire (13 tués). **1er** et **2 février**, Twin Tunnels, combats à la baïonnette à un contre 50 (30 tués), 103 blessés de notre côté et plus de 1.500 chez les Chinois. **13 au 16 février**, Chipyong Ni, 3 jours de combat (12 tués). **3 au 5 mars**, cote 1037 après 3 jours de durs assauts au corps à corps, la cote est prise (31 tués et 104 blessés). Le **5 avril**, le bataillon franchit le 38ème parallèle. **16 au 30 mai,** Putchaeteul-Injé (14 tués, 1 disparu et 3 prisonniers). **13 septembre au 22 octobre**, bataille de Crévecoeur. Les 3 bataillons du 23ème RI vont s'user à conquérir le piton 931. Le bataillon français est engagé à son tour et lance l'assaut, la 2ème compagnie s'empare du piton, le paysage est apocalyptique (42 tués et 2 prisonniers). Après une période répit du **2 au 13 octobre 1952**, Arrowhead, reprise de l'offensive communiste. La section de pionniers, qui subit l'assaut chinois, est anéantie et sera citée à l'ordre de l'armée. 5 jours de combats au prix de 47 tués, le bataillon a prouvé ses qualités guerrières. Le **31 janvier**

1953, il est à nouveau en ligne à Song Gog KI, en **avril** à Chorwon, le **20 juin** à Chuge San. Le **18 juillet**, face au bataillon en première ligne, les Chinois lancent une dernière offensive. 3.421 Français ont combattu en Corée. On déplore 269 tués (44 reposent au cimetière international de Pusan), 1.008 blessés et 7 disparus. 1.800 ont été décorés de la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs. Son héroïsme et sa bravoure exceptionnelle ont valu au bataillon de porter à son fanion la fourragère de la Médaille militaire, d'avoir à sa hampe 4 flammes bleues, chacune représentant une citation présidentielle américaine, auxquelles se sont ajoutées 3 citations présidentielles coréennes et 5 citations à l'ordre de l'armée française. Le fanion des pionniers porte 2 citations à l'ordre de l'armée.

Paul Laurent, *président*

Tarn-et-Gaonne - 82 - Vaissac

Changement de président

En raison des contraintes sanitaires du Covid-19, la passation de présidence s'est faite, dans la simplicité, ce vendredi 10 juillet 2020 à l'hôtel restaurant « Chez Terrassier » à Vaissac.

Après 15 années à la tête de la section départementale de l'ANCGVM, Norbert Maisonneuve passe le témoin à Patrick Boissinot, ancien légionnaire, titulaire de la Médaille militaire et de la croix de la Valeur militaire Durant ces années, l'ancien président s'est attaché à faire connaître et reconnaître l'association, tant auprès des autorités civiles et militaires que du monde combattant. Présent à toutes les cérémonies patriotiques et régimentaires, membre du conseil départemental des anciens combattants, répondant aux invitations des autres associations d'anciens combattants et assimilées, participant aux ateliers pédagogiques des écoles primaires du département sur le devoir de mémoire organisés par l'ONAC/VG, Norbert Maisonneuve a su redonner l'éclat et le mérite des croix de Guerre et de la Valeur militaire, seules décorations militaires que l'on acquiert exclusivement sur le champ de bataille pour un acte courage et de bravoure. Le maréchal Juin disait : « *Lorsque dans notre pays on parle de courage et de grandeur, c'est vers les croix de guerre que se tournent les regards .*»

La nouvelle gouvernance de la section se compose comme suit : président d'honneur, N. Maisonneuve ; président en titre, P. Boissinot ; vice-président délégué, M. Hiron ; secrétaire, F. Cauel ; trésorier, S. Petit ; chargé de la communication, E. Bamouni.

Norbert Maisonneuve,
ancien président

Le maire de Vaissac entouré de l'ancien président (béret alpin) et le nouveau président (béret vert).

Gironde - 33 - Virelade

Assemblée générale du 29 février 2020

La section des Graves des Croix de guerre et de la valeur militaire a tenu son assemblée générale, le 29 février 2020 à Virelade. Après une agréable petite réception des participants, avec café et viennoiseries, Dominique Faubet, maire de Virelade, accueille très chaleureusement, dans la salle des fêtes de la commune : Daniel Gyre, président ; Marcel Mascetti, vice-président UDAC 33 ; Germain Denys, président régional du « Bataillon français de Corée » ; Jacques Etanchaud, président du groupement ANSORAA ; l'ensemble des participants. André Pallaruelo, président des anciens combattants du canton, et Bernard Charbonnier, président des anciens combattants de la commune, étaient présents. M.Faubet nous souhaite la bienvenue, présente en détail sa commune, nous souhaite d'excellents travaux et rappelle que le baron Joseph Carayon-Latour, bien que né à Bordeaux, est décédé au château de Virelade en 1886. Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité, les sortants sont réélus pour trois ans. Le président relate les cérémonies des 9 et 10 octobre 2019 concernant le 100ème anniversaire de la création de notre association nationale, fondée le 16 septembre 1919 par le vice-amiral Emile Guépratte. 9 octobre : assemblée générale et dîner de cohésion à l'Ecole militaire ; ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

10 octobre : dépôt de gerbes à la crypte de la cathédrale Saint-Louis des Invalides, suivi d'une messe ; aubade de la Garde républicaine ; allocution du président national et de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées. Ensuite, le président Daniel Gyre fait un exposé, très écouté et agrémenté d'un diaporama, sur «Frankton», la plus incroyable opération commando de la seconde guerre mondiale. Après l'assemblée générale ont lieu : le défilé de l'ensemble des participants jusqu'au monument aux morts ; le lever des couleurs ; la remise de la croix du Combattant à l'adjudant-chef Noël Gahinet et la médaille de la Reconnaissance de la Nation au commandant Jean-Philippe Nadeau et à Jean-Marie Loustau. Ont suivi : un dépôt de gerbe par le maire de la commune et le président de la section ; un recueillement à la mémoire des enfants de la ville morts pour la France ; un remerciement très chaleureux aux dix porte-drapeaux du canton de Portets.

Lors du vin d'honneur, le président a remercié la municipalité de Virelade et a rendu un vibrant hommage au maire, Dominique Faubet, qui a décidé de prendre une retraite bien méritée après 31 ans de bons et loyaux services auprès de sa commune. Ce dernier a répondu en insistant sur l'œuvre de mémoire et de paix des Croix de guerre et du monde combattant. Un excellent repas pour 80 convives, fourni par M.Lacampagne (traiteur), a réuni les autorités, les Croix de guerre, leur famille et leurs amis dans une chaude ambiance de convivialité et surtout de grande amitié.

Le commandant (H) Daniel Gyre, président de la section des Graves, et Dominique Faubet, maire de Virelade

Daniel Gyre,
président

CARNET

DÉCÈS

Siège national

Hubert ROUX

Section de l'Ariège

Gilbert SARDA

Section de Haute-Savoie

Suzanne GAILLEPAND

Roger PEZDEVSEZ

Gilbert PEZET

Section de l'Isère

Jeannine PAJANK

Section du Tarn

René DELMAS

Section du Tarn-et-Garonne

Francis BERGER

Section de Valenciennes-

René HUON

ADHÉSIONS DEPUIS JUIN 2020

MEMBRES

Section du Tarn-et-Garonne

Cédric THOMASSET

UNITÉS MILITAIRES

2ème Régiment étranger

de parachutistes

VILLES

14 - HONFLEUR

19 - TULLE

21 - COMBLANCHIEN

24 - BRANTÔME

26 - PONT-DE-L'ISERE

56 - HENNEBONT

56 - KERVIGNAC

57 - CHÂTEAU-SALINS

57 - FORBACH

62 - HANNESCAMPS

68 - MULHOUSE

69 - ANSE

70 - ETOBON

77 - COURTACON

80 - PERONNE

80 - ROSIERES-EN-SANTERRE

88 - SAINT-JEAN-D'ORMONT

L'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire adresse ses sincères condoléances aux familles endeuillées et les assure de toute son amitié.
Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.